

2011-2012



Rapport sur le financement des services publics

2011-2012

Rapport sur le financement des services publics

NOTE

**La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.**

Rapport sur le financement des services publics - 2011-2012

Dépôt légal – Septembre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-71520-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2014

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants en 2011-2012.....	3
Introduction	5
1. La Politique de financement des services publics.....	7
1.1 Rappel des principes de la politique.....	7
1.2 Évolution de l'application de la politique.....	10
2. Le portrait global des revenus de tarification 2011-2012.....	13
2.1 Évolution des revenus de tarification.....	13
2.2 Importance de la tarification gouvernementale dans le coût des services publics	14
3. Les revenus de tarification par secteur	17
3.1 Ministères	17
3.2 Organismes et fonds spéciaux	21
3.3 Secteur de la santé.....	26
3.4 Réseaux de l'éducation	30
3.5 Services de garde.....	36
3.6 Régimes d'assurance	38
4. Hydro-Québec.....	43
5. Les mesures compensatoires en faveur des ménages à faible revenu.....	45
5.1 Mesures fiscales de soutien au revenu	45
5.2 Mesures spécifiques destinées à compenser la hausse de certains tarifs	46
ANNEXE 1 : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE LA TARIFICATION DES MINISTÈRES.....	49
ANNEXE 2 : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE LA TARIFICATION DES ORGANISMES ET DES FONDS SPÉCIAUX.....	67

Liste des tableaux des revenus de tarification des ministères

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	50
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	51
Assemblée nationale	53
Développement durable, Environnement et Parcs	53
Développement économique, Innovation et Exportation	54
Éducation, Loisir et Sport	54
Emploi et Solidarité sociale	54
Famille et Aînés	55
Finances	55
Immigration et Communautés culturelles	56
Justice	57
Personnes désignées par l'Assemblée nationale – Directeur général des élections	58
Ressources naturelles et Faune	59
Santé et Services sociaux	61
Sécurité publique	62
Transports	64
Travail	65

Liste des tableaux des revenus de tarification des organismes et fonds spéciaux

Agence métropolitaine de transport.....	67
Autorité des marchés financiers.....	67
Bibliothèque et Archives nationales du Québec.....	68
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières.....	68
Centre de recherche industrielle du Québec.....	68
Centre de services partagés du Québec.....	69
Commission de la capitale nationale du Québec.....	69
Commission des lésions professionnelles.....	69
Commission des normes du travail.....	70
Commission des relations du travail.....	70
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.....	71
Corporation d'urgences-santé du Québec.....	71
École nationale de police du Québec.....	72
École nationale des pompiers du Québec.....	72
Fondation de la faune du Québec.....	72
Fonds de développement du marché du travail.....	73
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.....	73
Fonds de gestion de l'équipement roulant.....	73
Fonds de partenariat touristique.....	74
Fonds des générations.....	74
Fonds des registres du ministère de la Justice.....	74
Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT).....	75
Fonds des ressources naturelles.....	76
Fonds des services de police.....	76
Fonds d'information sur le territoire.....	77
Fonds du Centre financier de Montréal.....	77
Fonds vert.....	78
Héma-Québec.....	78
Institut de la statistique du Québec.....	78
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.....	79
Institut national de santé publique du Québec.....	79
La Financière agricole du Québec.....	79
Musée d'art contemporain de Montréal.....	80
Musée de la civilisation.....	80
Musée national des beaux-arts du Québec.....	81
Office des professions du Québec.....	81
Régie de l'assurance maladie du Québec.....	82

Régie de l'énergie	82
Régie des installations olympiques	83
Régie du bâtiment du Québec	84
Régie du cinéma	84
Revenu Québec	85
Services Québec	85
Société de développement de la Baie-James	86
Société de développement des entreprises culturelles	86
Société de financement des infrastructures locales du Québec	86
Société de la Place des Arts de Montréal	87
Société de l'assurance automobile du Québec	87
Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)	87
Société des établissements de plein air du Québec	88
Société des traversiers du Québec	88
Société d'habitation du Québec	88
Société du Centre des congrès de Québec	89
Société du Grand Théâtre de Québec	89
Société du Palais des congrès de Montréal	90
Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour	90
Société immobilière du Québec	91
Société québécoise d'assainissement des eaux	91
Société québécoise de récupération et de recyclage	91
Société québécoise d'information juridique	92
Tribunal administratif du Québec	92

Notes au lecteur

Le rapport présente l'information selon le statut des organismes gouvernementaux au 31 mars 2012.

Les revenus et les dépenses des ministères et organismes avant 2011-2012 ont été redressés pour assurer la continuité dans l'analyse à la suite de la création du Fonds d'information sur le territoire, du Fonds des ressources naturelles, de Revenu Québec et du transfert des tarifs du Fonds du service aérien gouvernemental au Centre des services partagés.

Les mentions « secteur de la santé » et « réseau de la santé » font toujours référence au secteur ou au réseau de la santé et des services sociaux.

Les données des ministères comprennent celles de leurs organismes budgétaires, le cas échéant, à l'exception des organismes budgétaires mentionnés à l'annexe 1, qui présentent des revenus tarifaires importants.

Employé seul, le terme « service » réfère à la fois aux biens et aux services fournis par les ministères et organismes.

Les nombres ayant été arrondis, les sommes des montants présentées dans ce rapport peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Faits saillants en 2011-2012

Vue d'ensemble

- La grande majorité des ministères et des organismes ont rendu compte de l'application de la Politique de financement des services publics dans leur rapport annuel de gestion (p. 10).
- La proportion des revenus tarifaires des ministères et des organismes pour lesquels les coûts étaient connus s'élevait à 80 %, comparativement à 49 % en 2008-2009 (p. 11).
- Les revenus de tarification totaux s'élevaient à 15,2 milliards de dollars, soit 7,9 milliards de dollars dans les ministères, les organismes et les fonds spéciaux, les réseaux de la santé et de l'éducation et les services de garde et 7,4 milliards de dollars pour les régimes d'assurance (p. 13).
- Les revenus de tarification représentaient 12,8 % des coûts de l'ensemble des services publics (p. 14).

Ministères

- Les revenus de tarification des ministères s'élevaient à 670 millions de dollars, soit 356 millions de dollars en revenus de droits, de permis et de ventes et 315 millions de dollars en revenus de redevances (p. 17).
- Les revenus de tarification des ministères pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts qui y sont associés représentaient 35 % de l'ensemble des revenus de tarification des ministères. Ces revenus couvraient 66 % des coûts des services tarifés (p. 18).

Organismes et fonds spéciaux

- Les revenus de tarification des organismes et des fonds spéciaux s'élevaient à 3,0 milliards de dollars, soit 2,6 milliards de dollars en revenus de droits, permis et ventes et 444 millions de dollars en revenus de redevances (p. 22).
- Les revenus de tarification des organismes et des fonds spéciaux pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts qui y sont associés représentaient 86 % de l'ensemble des revenus de tarifications des organismes et des fonds spéciaux. Ces revenus couvraient 51 % des coûts des services tarifés (p. 23).

Secteur de la santé

- Les revenus de tarification dans le secteur de la santé s'élevaient à 3,2 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de dollars pour le réseau de la santé, 1,6 milliard de dollars pour l'assurance médicaments, 9 millions de dollars pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, 51 millions de dollars pour la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et 9 millions de dollars pour la Corporation d'urgences-santé (p. 26).

Réseaux de l'éducation

- Les revenus de tarification dans les réseaux de l'éducation s'élevaient à 2,3 milliards de dollars, dont 809 millions de dollars aux niveaux primaire et secondaire, 228 millions de dollars au niveau collégial et 1,3 milliard de dollars au niveau universitaire (p. 30).

Services de garde

- Les revenus tirés des contributions parentales dans les services de garde à contributions réduites s'élevaient à 356 millions de dollars. Ces contributions représentaient 13,7 % du coût des services (p. 36).

Régimes d'assurance

- Les revenus provenant des diverses primes et contributions aux régimes d'assurance (7,4 milliards de dollars) se retrouvent à la Commission de la santé et de la sécurité du travail – CSST – (2,6 milliards de dollars), à l'assurance parentale (1,8 milliard de dollars), à l'assurance médicaments (1,6 milliard de dollars), à la Société de l'assurance automobile du Québec – SAAQ – (1,2 milliard de dollars), à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (206 millions de dollars) et à l'assurance récolte (32 millions de dollars) (p. 38).

INTRODUCTION

Le rapport annuel sur le financement des services publics fait partie intégrante de la reddition de comptes prévue à la Politique de financement des services publics. Ce rapport, qui en est cette année à sa cinquième édition, présente l'ensemble des revenus de tarification perçus par les organismes gouvernementaux, lesquels contribuent à financer les services publics.

Ce rapport permet d'apprécier l'évolution, dans chaque secteur d'activité, de la portion des services publics financée par les usagers au moyen de tarifs par rapport à celle qui est assumée par la collectivité. Il constitue ainsi une importante source d'information pour le gouvernement et les citoyens pour mieux comprendre et assurer le financement de services publics de qualité.

Le *Rapport sur le financement des services publics 2011-2012* présente d'abord le portrait global des revenus gouvernementaux, en distinguant deux catégories, soit :

- les tarifs dont les approbations relèvent directement du gouvernement;
- les tarifs qui relèvent des différents régimes d'assurance publics.

Des portraits détaillés des revenus des ministères et organismes ainsi que du secteur de la santé, des réseaux de l'éducation, des services de garde et des régimes d'assurance sont aussi inclus au rapport.

Les revenus provenant de la vente d'électricité au Québec par Hydro-Québec sont également présentés à titre informatif.

Le rapport dresse aussi la liste des mesures compensatoires établies par le gouvernement en faveur des ménages à faible revenu afin d'atténuer l'impact des tarifs sur ces usagers.

Les annexes présentent de l'information détaillée sur la tarification des ministères et des organismes. Ces données, qui portent sur les exercices 2010-2011 et 2011-2012, sont divisées en trois catégories de revenus, soit les droits et permis, les ventes de biens et services et les redevances.

Distinction entre revenus de droits, de permis et de ventes et revenus de redevances

Dans le présent rapport, on distingue deux grandes catégories de revenus de tarification du gouvernement.

- **Les droits et permis** ainsi que **les ventes de biens et services**, qui sont regroupés dans les revenus de droits, de permis et de ventes dans les sections 3.1 et 3.2, sont présentés séparément des revenus de redevances.
- **Les redevances** sont une contrepartie exigée par le gouvernement en échange de l'exploitation de ressources qui appartiennent à la collectivité, le plus souvent des ressources naturelles. Contrairement aux autres revenus de tarification, les redevances sont souvent associées à des coûts directs marginaux pour le gouvernement par rapport aux revenus engendrés, comme dans le cas des redevances minières. Les revenus tirés des redevances servent tout de même au financement des services publics.

Par ailleurs, la distinction entre les redevances et les autres types de revenus tarifaires est nécessaire pour le calcul des niveaux de financement des services tarifés. Un tel calcul pourrait être faussé par l'inclusion des redevances en raison des coûts minimes qui leur sont associés.

1. LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

1.1 Rappel des principes de la politique

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services publics pour en maintenir la qualité et en garantir la pérennité, tout en assurant la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire.

La politique se compose de quatre axes d'intervention :

- l'établissement des modalités de financement et de leurs mécanismes d'ajustement annuel;
- la protection de l'accès des ménages à faible revenu aux services publics essentiels;
- la disponibilité de l'information sur la tarification gouvernementale;
- l'encadrement adéquat des ministères et organismes en matière tarifaire.

Dans son ensemble, l'application de la politique pour les ministères et organismes s'articule autour de cinq actions :

- établir le mode de financement des biens ou des services publics, que ce soit par la tarification, par les revenus généraux, notamment les impôts et taxes, ou par une combinaison des deux modes;
- déterminer les coûts des services tarifés;
- fixer le montant du tarif et l'indexer annuellement à l'intérieur du cadre réglementaire et législatif en place, et ce, à partir d'un niveau de financement établi;
- affecter les montants payés par les utilisateurs au financement des services tarifés;
- rendre compte annuellement des pratiques tarifaires¹.

De plus, les ministères et organismes doivent, au moins tous les cinq ans, réévaluer les coûts de leurs services tarifés et fixer de nouveau les tarifs en fonction du niveau de financement établi.

Ces pratiques tarifaires contribuent à améliorer la connaissance du coût des services et le partage de leur financement entre les usagers et la collectivité.

La Politique de financement des services publics est disponible en ligne sur le site du ministère des Finances (www.finances.gouv.qc.ca).

¹ La reddition de comptes pour les ministères et organismes s'exprime par la publication dans leur rapport annuel de gestion d'informations à propos de l'ensemble de leurs services tarifés.

Pourquoi tarifier les services publics?

Comme l'a rappelé le rapport du Groupe de travail sur la tarification des services publics, la tarification possède certaines vertus¹ :

- il existe un lien entre des tarifs correctement définis et la qualité du service ainsi tarifé;
- la tarification permet à celui qui utilise le bien ou le service d'évaluer correctement la valeur du bien ou du service qu'il reçoit, ce qui évite une surconsommation des biens et services gouvernementaux;
- la tarification force à se poser les bonnes questions concernant le financement d'un service public.

La tarification se révèle ainsi un instrument privilégié pour permettre une utilisation collectivement efficace et équitable de certains biens et services offerts par l'État. Cela ne veut cependant pas dire que tout le financement public doit se faire par la tarification. Ainsi, la Politique de financement des services publics représente un outil qui permet de guider les ministères et organismes dans le choix du mode de financement des services le plus approprié.

La politique préconise l'utilisation du principe du bénéficiaire-payeur, c'est-à-dire que les bénéficiaires d'un service doivent en assumer le financement. Les bénéficiaires peuvent être directs (utilisateurs du service) ou indirects (la collectivité). L'application de ce principe implique pour le financement d'un service public une contribution conjointe des utilisateurs (par un tarif) et de la collectivité (par les impôts et taxes) à hauteur de leur bénéfice respectif.

La mise en application de la notion de bénéficiaire-payeur a les avantages suivants :

- elle assure l'équité dans le financement des services publics, puisque les citoyens n'ont à payer que pour les services qu'ils reçoivent ou dont ils bénéficient;
- elle permet l'efficacité, puisque le financement des services par les tarifs repose sur leurs coûts.

Le partage des bénéfices entre les utilisateurs et la collectivité dépend du type de biens fournis. On en distingue trois types :

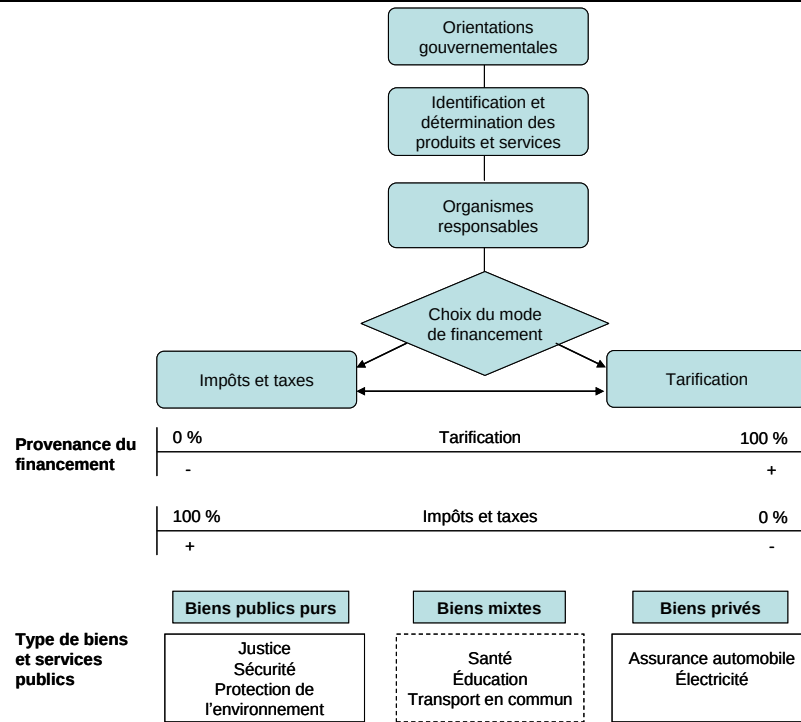
- les biens publics, dont les bénéfices sont de nature exclusivement publique, c'est-à-dire qu'ils profitent à la collectivité dans son ensemble sans qu'il soit possible d'en distinguer les utilisateurs. Ces biens devraient être financés exclusivement par les taxes et impôts;
- les biens privés, dont les bénéfices générés sont de nature exclusivement privée, c'est-à-dire qu'ils bénéficient uniquement aux utilisateurs directs de ces services. Ces biens devraient être financés exclusivement par un tarif;
- les biens mixtes, qui génèrent des bénéfices publics notables en plus des bénéfices à des utilisateurs identifiables. Bien que la consommation de ce type de biens ne puisse être partagée, elle suscite des externalités positives à la société. Ainsi, ces biens devraient être financés à la fois par les taxes et impôts et par un tarif.

Finalement, la protection de l'accès des ménages à plus faible revenu est un aspect important de la politique, qui se reflète par la mise en place de mesures compensatoires.

1 Groupe de travail sur la tarification des services publics, *Mieux tarifier pour mieux vivre ensemble*, [Rapport] mars 2008, p. XIX.

Pourquoi tarifier les services publics? (suite)

Établissement du mode de financement des services publics



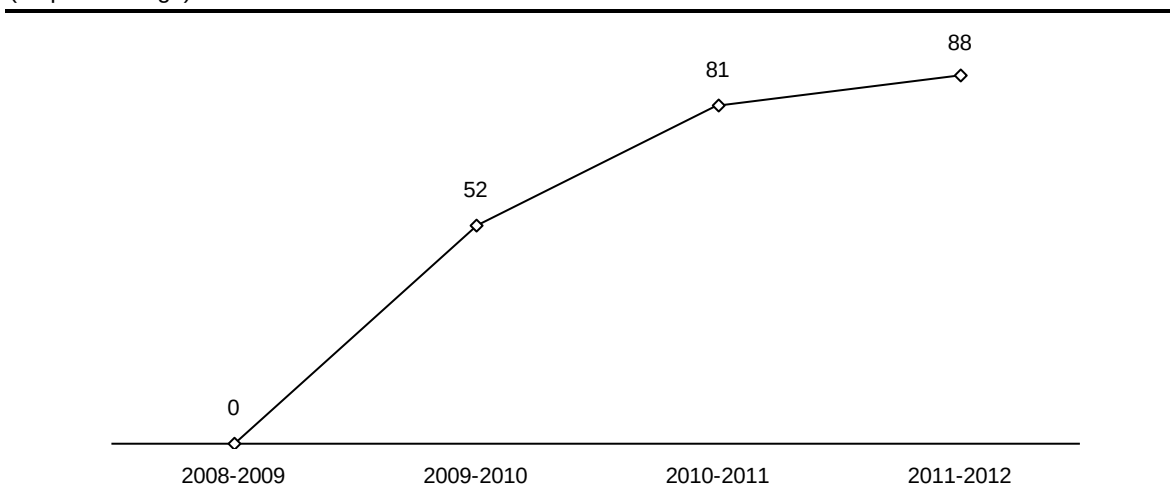
1.2 Évolution de l'application de la politique

La Politique de financement des services publics préconise que les ministères et les organismes rendent compte annuellement de leurs services tarifés, plus particulièrement des revenus de tarification, des coûts associés aux services tarifés et du mécanisme d'indexation et de révision des tarifs.

La proportion des ministères et organismes qui rendaient compte de leur application de la Politique de financement des services publics dans leur rapport annuel de gestion en 2011-2012 est de 88 %, une hausse de 7 points de pourcentage par rapport à 2010-2011 et de 36 points de pourcentage par rapport à 2009-2010.

GRAPHIQUE 1

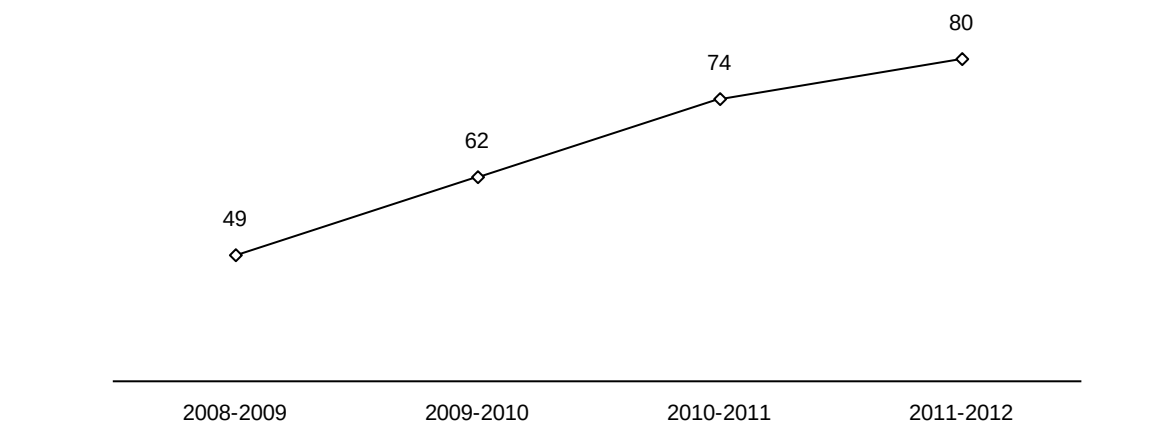
Proportion des ministères et organismes qui rendent compte de l'application de la Politique de financement des services publics dans leur rapport annuel de gestion
(en pourcentage)



La proportion des revenus tarifaires des ministères et des organismes pour lesquels les coûts étaient connus s'élevait à 80 % en 2011-2012. Cette proportion s'établissait à 49 % en 2008-2009.

GRAPHIQUE 2

Proportion des revenus tarifaires des ministères et organismes pour lesquels les coûts sont connus
(en pourcentage)



Depuis le 1^{er} janvier 2011, tous les tarifs qui n'étaient pas déjà soumis à une règle d'indexation ou de fixation annuelle doivent être indexés en vertu de la Loi sur l'administration financière. Le taux d'indexation applicable le 1^{er} janvier, en fonction de l'indice des prix à la consommation du Québec, excluant les boissons alcoolisées et les produits du tabac, est publié par le ministère des Finances.

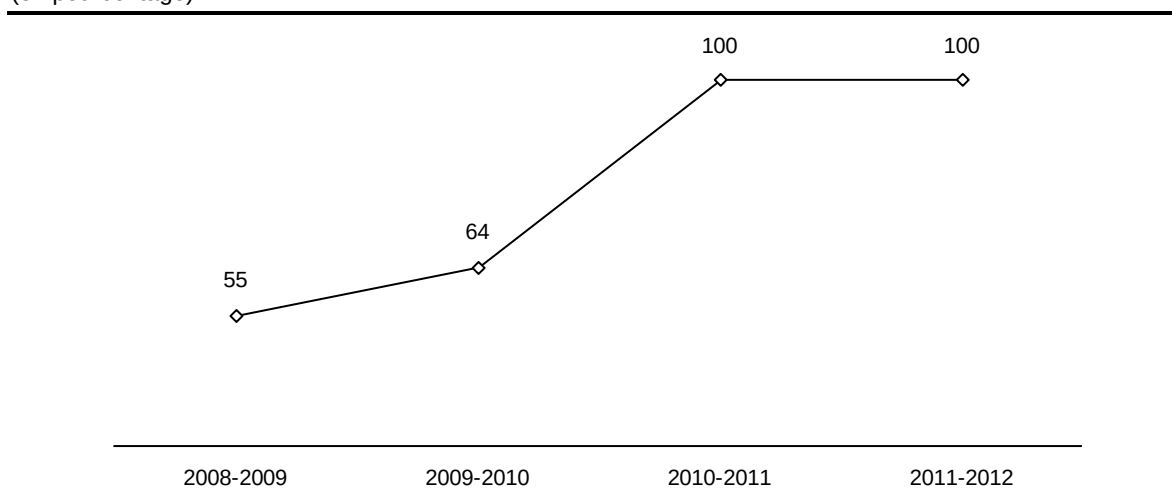
— Pour 2012, le taux d'indexation applicable était de 2,66 %.

Ainsi, depuis 2010-2011, les ministères et les organismes doivent rendre compte du mécanisme d'indexation et de révision de leurs tarifs.

— Entre 2008-2009 et 2011-2012, la proportion des ministères et organismes qui indiquaient le mécanisme d'indexation et de révision de leurs tarifs est passée de 55 % à 100 %.

GRAPHIQUE 3

Proportion des ministères et organismes qui indiquent le mécanisme d'indexation et de révision de leurs services tarifés
(en pourcentage)



2. LE PORTRAIT GLOBAL DES REVENUS DE TARIFICATION 2011-2012

2.1 Évolution des revenus de tarification

En 2011-2012, les revenus de tarification² gouvernementaux s'élevaient à 15,2 milliards de dollars, soit une hausse de 0,9 milliard de dollars par rapport à l'année précédente. Depuis 2008-2009, ces revenus ont augmenté de 2,3 milliards de dollars. Cette progression s'explique par la croissance du volume des biens et des services rendus et du niveau des tarifs.

TABLEAU 1

Revenus de tarification totaux (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Ministères, organismes et fonds spéciaux, réseaux et services de garde				
Ministères	340	418	657	670
Organismes et fonds spéciaux	2 732	2 789	2 853	3 045
Réseau de la santé	1 382	1 434	1 444	1 502
Réseaux de l'éducation	1 948	2 023	2 177	2 291
Services de garde à 7 \$ ⁽¹⁾	333	340	351	356
Sous-total	6 735	7 004	7 482	7 864
Régimes d'assurance				
Assurance médicaments	1 457	1 541	1 616	1 618
Assurance parentale	1 344	1 511	1 621	1 802
Autres régimes d'assurance spécifiques	3 368	3 556	3 645	3 956
Sous-total	6 169	6 609	6 882	7 376
TOTAL	12 904	13 612	14 364	15 240

(1) Les revenus des services de garde en milieu scolaire sont inclus dans les réseaux de l'éducation.

Les revenus de tarification gouvernementaux provenaient globalement de deux sources :

- les revenus des ministères, des organismes, des réseaux et des services de garde, pour un total de 7,9 milliards de dollars, soit 52 % de l'ensemble des revenus tarifaires;
- les revenus des différents régimes d'assurance, pour un total de 7,4 milliards de dollars, soit 48 % de l'ensemble des revenus de tarification.

² À la suite de la consolidation des réseaux de la santé et de l'éducation ainsi que de quelques autres organismes, les données ont été redressées pour les années précédentes aux fins de comparaison. Les revenus des ministères et organismes incluent des ajustements de consolidation (élimination des opérations réciproques).

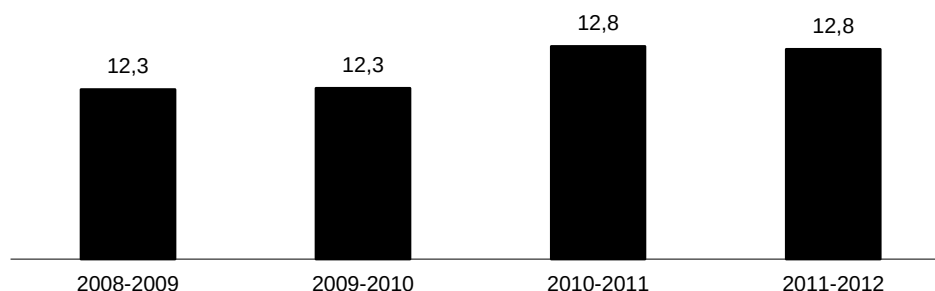
2.2 Importance de la tarification gouvernementale dans le coût des services publics

Les revenus de tarification du gouvernement représentaient 12,8 % du coût total de l'ensemble des services publics³ en 2011-2012, soit 9,7 milliards de dollars en revenus de tarification pour des coûts totaux de 75,9 milliards de dollars.

Cette proportion exclut l'assurance parentale administrée par le Conseil de gestion de l'assurance parentale, l'assurance automobile administrée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et les indemnités versées par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) aux accidentés du travail, dont les services sont régis par des politiques de financement qui les amènent à financer entièrement leurs coûts. Aucune dépense gouvernementale n'est donc affectée à leur financement.

GRAPHIQUE 4

Proportion des revenus de tarification en fonction des coûts de l'ensemble des services publics⁽¹⁾
(en pourcentage)



(1) Sont exclus les régimes d'assurance administrés par la SAAQ et la CSST et l'assurance parentale.

³ Services tarifés et non tarifés.

**Le coût total de l'ensemble des services publics pour fins de calcul
de la proportion des revenus de tarification en fonction des coûts**

Le coût total correspond aux dépenses de chacun des secteurs, incluant les contributions des usagers aux différents programmes, dont l'assurance médicaments (franchises et coassurances) et les services de garde à contribution réduite (contributions parentales), qui ne sont pas comprises dans les dépenses du gouvernement.

Coût total des différents secteurs en 2011-2012
(en millions de dollars)

	Coût
Ministères	12 957
Organismes	6 521
Réseau de la santé	29 979
Réseaux de l'éducation	19 307
Services de garde	2 597
Assurance médicaments	4 038
Assurance stabilisation du revenu agricole et assurance récolte	458
TOTAL	75 856

❑ Importance de la tarification par secteur

La proportion des revenus tarifaires en fonction de l'ensemble des dépenses des services publics est plus élevée dans les organismes et les régimes d'assurance que dans les ministères et les réseaux de la santé et de l'éducation.

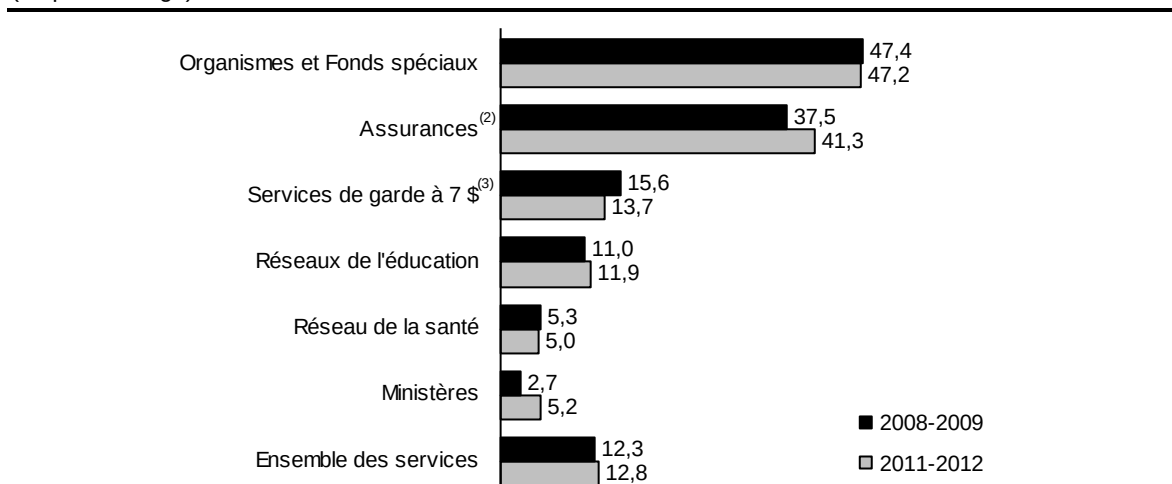
- Cela s'explique par les règles d'autofinancement qui régissent plusieurs organismes et les régimes d'assurance.

La proportion des revenus tarifaires en fonction des dépenses totales de l'ensemble des services a légèrement augmenté entre 2008-2009 et 2011-2012 à la suite de la hausse des revenus de tarification dans les ministères et dans les réseaux de l'éducation, principalement en raison d'une hausse des droits miniers et des revenus de certains fonds.

Pour les assurances, la proportion des revenus de tarification a aussi augmenté. Par contre, la proportion des revenus de tarification a diminué dans les services de garde en raison du gel des contributions parentales. Elle a également légèrement diminué dans les organismes et les fonds spéciaux ainsi que dans le réseau de la santé.

GRAPHIQUE 5

Proportion des revenus de tarification en fonction des coûts des services publics⁽¹⁾ (en pourcentage)



(1) Les coûts des services publics comprennent les contributions des usagers à l'assurance médicaments, l'assurance stabilisation des revenus agricoles, l'assurance récolte et aux services de garde.

(2) Assurance médicaments, assurance stabilisation des revenus agricoles et assurance récolte. Sont exclues les régimes d'assurance administrés par la SAAQ et la CSST et l'assurance parentale.

(3) Centres de la petite enfance et garderies en milieu familial.

3. LES REVENUS DE TARIFICATION PAR SECTEUR

3.1 Ministères

Les revenus de tarification des ministères⁴ s'élevaient à 670 millions de dollars en 2011-2012. Ces revenus couvraient 5,2 % des dépenses totales des ministères en 2011-2012, comparativement à 2,7 % en 2008-2009.

TABLEAU 2

Revenus tarifaires par ministère (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de droits, de permis et de ventes				
Ressources naturelles et Faune	67	70	71	75
Justice	77	69	68	70
Immigration et Communautés culturelles	43	47	74	63
Sécurité publique	42	42	41	41
Transports	54	47	50	41
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	15	15	16	16
Famille et Aînés	10	11	11	12
Développement durable, Environnement et Parcs	10	10	10	10
Santé et Services sociaux	11	8	11	9
Éducation, Loisir et Sport	7	6	6	7
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	5	5	5	5
Autres	7	7	7	7
Sous-total	349	336	370	356
Revenus de redevances				
Ressources naturelles et Faune	-9	82	287	315
Sous-total	-9	82	287	315
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	340	418	657	670
TOTAL DES DÉPENSES⁽¹⁾	12 811	13 549	12 342	12 957
Proportion des revenus tarifaires par rapport aux dépenses	2,7 %	3,1 %	5,3 %	5,2 %

(1) Dépenses liées à la prestation de services des ministères. Sont exclus certains transferts aux organismes et fonds spéciaux et les dépenses des réseaux de la santé et de l'éducation, des services de garde et de l'assurance médicaments, qui sont traitées plus loin dans le présent chapitre.

⁴ Sont inclus les organismes budgétaires.

❑ Revenus de droits, de permis et de ventes des ministères

En 2011-2012, les revenus totaux de droits, de permis et de ventes des ministères s'élevaient à 356 millions de dollars. En particulier :

- les revenus de droits, de permis et de ventes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune s'élevaient à 75 millions de dollars et ont connu une hausse de 4 millions de dollars comparativement à l'année 2010-2011;
- les revenus du ministère de la Justice s'élevaient à 70 millions de dollars et étaient en hausse d'un peu plus de 2 millions de dollars. Ces revenus proviennent presque exclusivement des actes judiciaires et des actes juridiques.

❑ Revenus de redevances des ministères

En 2011-2012, les revenus totaux de redevances des ministères s'élevaient à 315 millions de dollars. Ces revenus se retrouvent exclusivement au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Les revenus de redevances de ce ministère provenaient essentiellement des redevances minières, qui ont connu une hausse de 28 millions de dollars en 2011-2012. Cette hausse s'explique par une progression de l'activité minière et la révision, au 1^{er} janvier 2011, du taux de droits miniers applicable sur les profits, qui est passé de 14 % à 15 %.

❑ Le coût des services tarifés

Comme mentionné précédemment, l'évaluation des coûts des services tarifés était en progression par rapport à 2010-2011.

En 2011-2012, les revenus de tarification des ministères pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts qui y sont associés s'élevaient à 124 millions de dollars, ce qui représente 35 % de l'ensemble des revenus de tarification des ministères⁵.

- Ces revenus couvraient 66 % des coûts de prestation des services tarifés concernés.

❑ Méthode de fixation des tarifs des ministères

En 2011-2012, les revenus tarifaires des ministères étaient déterminés sur la base d'une comparaison avec les prix applicables sur le marché ou appliqués par d'autres gouvernements dans une proportion de 63 %. Par exemple, le tarif sur le permis d'intervention pour l'approvisionnement de bois sur les terres publiques dépend de la valeur du bois sur pied en forêt privée.

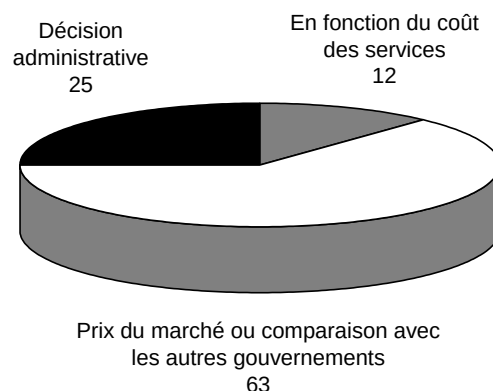
Une proportion de 12 % des tarifs des ministères était déterminée en fonction du coût des services. La proportion restante de 25 % des revenus était déterminée par décision administrative⁶.

⁵ Sont exclues les redevances perçues par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

⁶ Aux fins du présent rapport, les tarifs considérés fixés par décision administrative sont ceux pour lesquels l'analyse des coûts de prestation des services n'est pas complétée en regard des exigences de la Politique de financement des services publics.

GRAPHIQUE 6

Méthodes de fixation des tarifs des ministères, 2011-2012
(en pourcentage des revenus de tarification)



Les méthodes de fixation des tarifs

En vertu de la Politique de financement des services publics, les tarifs exigés par les organismes publics doivent de façon générale être établis en fonction des coûts totaux engendrés pour fournir des services. Les coûts totaux comprennent les coûts directs et indirects. De plus, la proportion des coûts à couvrir dépend de la nature du bien, en vertu du principe du bénéficiaire-payeur.

Dans le cas des biens et services de nature purement commerciale offerts par l'État, pour des considérations de neutralité concurrentielle, une tarification au prix du marché doit être envisagée, ce qui permet d'éviter de faire subir aux entreprises privées une concurrence déloyale. Dans cette optique, la notion de niveau de financement n'est pas pertinente puisque la tarification de ces services n'est pas établie de manière à recouvrer leurs coûts de prestation selon un niveau de financement visé.

Finalement, pour les ressources publiques, particulièrement les ressources naturelles, une tarification pour récupérer la rente économique est adoptée. Cette notion s'apparente à celle de prix du marché, au sens où la rente représente une contrepartie pour l'utilisation d'une ressource qui appartient à la collectivité.

❑ Mécanismes d'indexation et de révision des tarifs

L'indexation des tarifs vise à ajuster ces derniers à l'évolution des coûts afin de conserver le niveau de financement des services d'une année à l'autre.

Une proportion de 15 % des revenus de tarification provient de tarifs qui ont été indexés en vertu de la Loi sur l'administration financière.

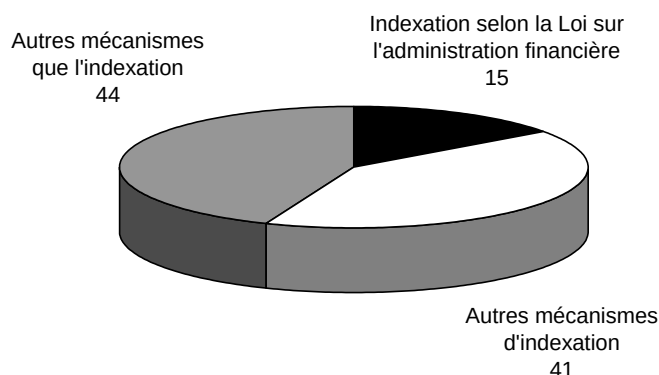
Les tarifs qui ont été indexés en vertu d'un autre mécanisme d'indexation représentaient une proportion de 41 % des revenus. L'indexation peut être faite selon différents facteurs, tel que l'indice canadien des prix à la consommation.

Les tarifs révisés périodiquement selon un autre mécanisme que l'indexation, comme ceux déterminés selon la valeur au marché ou de façon à récupérer les coûts de prestation des services, représentaient 44 % des revenus de tarification en 2011-2012. Par exemple, les redevances minières, qui représentaient une partie importante des revenus de tarification des ministères, dépendent des fluctuations du marché.

GRAPHIQUE 7

Indexation des tarifs des ministères, 2011-2012

(en pourcentage des revenus de tarification)



3.2 Organismes et fonds spéciaux

Les revenus de tarification perçus par les organismes⁷ et les fonds spéciaux se sont élevés à 3,0 milliards de dollars en 2011-2012, soit 20,0 % de l'ensemble des revenus tarifaires gouvernementaux. Ces revenus finançaient 46,7 % des dépenses totales des organismes, qui s'élevaient à 6,5 milliards de dollars en 2011-2012, alors que les revenus de tarification finançaient 47,4 % des dépenses totales des organismes en 2008-2009.

Les plus importants revenus tarifaires des organismes proviennent des droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules. Ces revenus, qui sont redistribués dans divers ministères et organismes, sont passés de 878 millions de dollars en 2008-2009 à 965 millions de dollars en 2011-2012.

Droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules

Les droits sur les permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules sont perçus par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), puis redistribués dans divers ministères et organismes.

En 2011-2012, ces droits, qui totalisaient 965 millions de dollars, étaient répartis de la façon suivante :

- 770 millions de dollars au Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), pour financer le réseau routier et le transport en commun;
- 95 millions de dollars à la SAAQ, pour financer le contrôle routier et l'accès au réseau routier, ce qui inclut, notamment, la délivrance et le renouvellement des permis de conduire, la gestion des examens de conduite et la gestion des contrôles des examens médicaux;
- 66 millions de dollars à la Société de financement des infrastructures locales, pour financer notamment le transport en commun;
- 34 millions de dollars au ministère des Transports, pour financer les activités du Ministère.

⁷ Comme pour les ministères, les revenus des organismes incluent des ajustements de consolidation (élimination des opérations réciproques). Par exemple :

- la Commission des lésions professionnelles tire tout le financement de ses opérations d'une contribution de 59 millions de dollars de la CSST;
- la CSST rembourse également 94 millions de dollars à la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Corporation d'urgences-santé se voit amputer des revenus réalisés auprès des établissements du réseau de la santé.

Par ailleurs, des ajustements semblables provenant d'Hydro-Québec sont aussi apportés au Fonds des générations (591 millions de dollars), au Fonds des ressources naturelles (35 millions de dollars) et à la Régie de l'énergie (8 millions de dollars).

TABLEAU 3

Revenus tarifaires par organisme et fonds spécial
 (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de droits, de permis et de ventes				
Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	814	822	808	876
Fonds des services de police	248	252	255	263
Société de l'assurance automobile du Québec	159	180	220	219
Agence métropolitaine de transport	129	132	136	153
Fonds d'information sur le territoire	131	136	133	135
Autorité des marchés financiers	88	89	93	99
Société des établissements de plein air du Québec	85	88	90	93
Société de financement des infrastructures locales du Québec	52	57	62	66
Commission des normes du travail	60	59	62	64
Revenu Québec	58	58	63	61
Régie du bâtiment du Québec	51	51	55	59
Centre des services partagés du Québec	82	82	48	52
Régie de l'assurance maladie du Québec	43	51	52	51
Société immobilière du Québec	36	34	36	49
Société québécoise de récupération et de recyclage	27	25	28	30
Fonds des registres du ministère de la Justice	28	27	28	29
Société de développement de la Baie-James	19	20	20	25
Fonds de gestion de l'équipement roulant	19	20	23	24
Société du Palais des congrès de Montréal	18	17	19	21
Société des traversiers du Québec	16	17	19	20
Services Québec	16	14	16	20
Autres	194	188	189	193
Sous-total	2 374	2 419	2 457	2 601
Revenus de redevances				
Fonds vert	270	262	286	321
Fonds des générations ⁽¹⁾	88	88	90	91
Fonds des ressources naturelles	—	20	20	32
Sous-total	358	370	396	444
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	2 732	2 789	2 853	3 045
TOTAL DES DÉPENSES⁽²⁾	5 764	5 687	5 964	6 521
Proportion des revenus tarifaires par rapport aux dépenses	47,4 %	49,1 %	47,8 %	46,7 %

(1) En raison d'ajustements de consolidation, sont exclues les redevances hydrauliques versées par Hydro-Québec, qui s'élevaient à 591 M\$ en 2011-2012.

(2) Sont exclues notamment, les dépenses des organismes et fonds déjà comptabilisées dans les sections des réseaux et de ceux fournissant des services principalement aux ministères, aux organismes et aux réseaux.

❑ Revenus de droits, de permis et de ventes des organismes et des fonds spéciaux

Le total des revenus de droits, de permis et de ventes des organismes et des fonds spéciaux s'élevait à 2,6 milliards de dollars en 2011-2012.

Les revenus de droits, de permis et de ventes du Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT), institué en 2010-2011, s'élevaient à 876 millions de dollars. Ces revenus provenaient des droits d'immatriculation dans une proportion de 78 %. Les autres revenus du fonds provenaient essentiellement des droits des permis de conduire et des contributions des automobilistes aux transports en commun.

Les revenus du Fonds des services de police provenaient de la facturation aux municipalités des services policiers de la Sûreté du Québec.

Les revenus de la SAAQ sont composés des frais d'administration perçus et des droits retenus destinés au contrôle routier.

Les revenus de droits, de permis et de ventes de l'Agence métropolitaine de transport provenaient à 64 % des recettes de la vente de titres de transport TRAM. Le reste provenait des recettes des trains de banlieue et des autobus express métropolitains.

Le Fonds d'information sur le territoire tirait ses revenus principalement des services d'enregistrement des droits immobiliers (59 %) et de ventes, de droits et d'honoraires liés à la rénovation cadastrale (32 %).

❑ Revenus de redevances des organismes et des fonds spéciaux

Le total des revenus de redevances des organismes et des fonds spéciaux s'élevait à 444 millions de dollars en 2011-2012.

Les revenus de redevances des organismes se retrouvent principalement au Fonds vert. Les revenus de redevances de ce fonds se chiffraient à 321 millions de dollars en 2011-2012. Ils provenaient principalement des redevances sur les carburants et les combustibles fossiles et des redevances sur l'élimination des matières résiduelles.

❑ Les coûts des services tarifés des organismes et des fonds spéciaux

Les revenus de tarification pour lesquels il a été possible de déterminer les coûts s'élevaient à 2,2 milliards de dollars, soit 86 % des revenus de tarification des organismes et fonds spéciaux⁸.

— Ces revenus perçus ont permis de financer 51 % des coûts de prestation des services tarifés concernés.

⁸ Sont exclues les redevances, notamment celles versées au Fonds vert.

❑ Méthode de fixation des tarifs des organismes et des fonds spéciaux

Pour 31 % des revenus de tarification des organismes et des fonds spéciaux, les tarifs étaient établis en fonction du coût des services.

Une proportion de 31 % des revenus de tarification des organismes était déterminée sur la base du prix du marché ou d'une comparaison avec d'autres gouvernements.

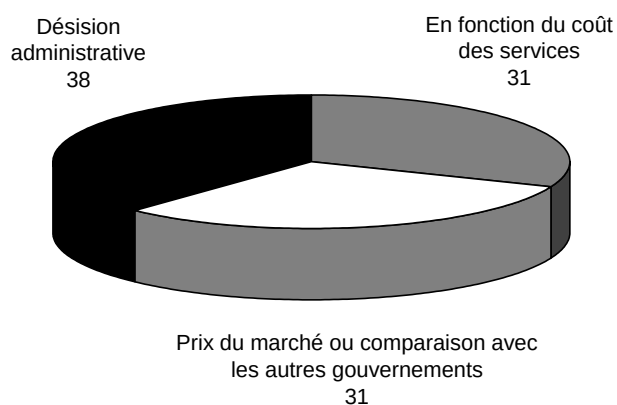
— Par exemple, les tarifs de services dans les parcs et réserves de la Société des établissements de plein air du Québec sont fixés par comparaison avec le marché.

La proportion restante de 38 % était déterminée par décision administrative.

GRAPHIQUE 8

Méthode de fixation des tarifs des organismes, 2011-2012

(en pourcentage des revenus de tarification)



❑ Mécanismes d'indexation et de révision des tarifs

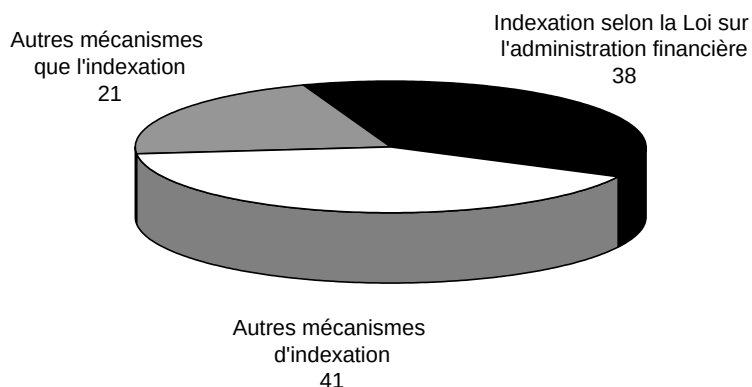
Les tarifs ont été indexés en vertu de la Loi sur l'administration financière pour 38 % des revenus des organismes, alors qu'une proportion de 41 % des tarifs a été indexée en vertu d'un autre mécanisme.

Finalement, pour 21 % des revenus de tarification des organismes, les tarifs ont été révisés de façon périodique par un mécanisme autre que l'indexation. Par exemple, certains tarifs sont révisés annuellement de façon à récupérer les coûts de prestation des services.

GRAPHIQUE 9

Indexation et révision des tarifs des organismes, 2011-2012

(en pourcentage des revenus de tarification)



3.3 Secteur de la santé

Les revenus de tarification du secteur de la santé s'élevaient à 3,2 milliards de dollars en 2011-2012. Ils se composaient principalement des revenus du réseau de la santé et des primes et contributions des adhérents au régime public d'assurance médicaments.

Ces revenus de tarification représentent 9,4 % des dépenses totales du secteur de la santé, qui s'élevaient à 34,0 milliards de dollars en 2011-2012.

TABEAU 4

Revenus de tarification du secteur de la santé (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Réseau de la santé	1 382	1 434	1 444	1 502
Assurance médicaments	1 457	1 541	1 616	1 618
Ministère de la Santé et des Services sociaux	11	8	11	9
Régie de l'assurance maladie du Québec	43	51	52	51
Corporation d'urgences-santé	8	9	9	9
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	2 901	3 042	3 132	3 188
FINANCEMENT DU SECTEUR DE LA SANTÉ⁽¹⁾	29 759	31 399	32 665	34 017
Proportion des revenus de tarification par rapport aux dépenses	9,7 %	9,7 %	9,6 %	9,4 %

(1) Sont comprises les dépenses de programmes, les dépenses du Fonds de financement des établissements de santé et de services sociaux, ainsi que les dépenses assumées par les usagers et autres entités.

❑ Réseau de la santé

Pour le réseau de la santé, les revenus de tarification s'élevaient à 1,5 milliard de dollars en 2011-2012. Ils ne représentaient que 5,0 % du financement total du réseau en raison de la gratuité des services offerts dans ce domaine.

Avec 735 millions de dollars en 2011-2012, la contribution des adultes hébergés représentait 70 % des revenus reliés à la prestation de soins de santé, ce qui en faisait la principale source de revenus tarifaires.

Les revenus des activités complémentaires et des activités commerciales servent à financer des dépenses non reliées à la prestation des soins de santé. On retrouve, par exemple, les revenus liés au stationnement dans ces catégories de revenus.

TABEAU 5

Financement du réseau de la santé par les revenus de tarification (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de tarification – Prestations des soins de santé				
Contributions des adultes hébergés	682	700	709	735
Supplément pour chambres privées et semi-privées	63	62	59	58
Prestation fiscale pour enfants placés en famille d'accueil	50	49	49	49
Autres revenus (facturation de services)				
– Établissements publics				
• Résidents canadiens	34	39	41	41
• Résidents étrangers	28	31	30	34
• Solliciteur général	12	13	13	12
• Gouvernement du Canada	9	12	9	10
• Autres revenus	8	9	8	5
– Établissements privés conventionnés ⁽¹⁾	97	101	110	112
Sous-total – Prestations des soins de santé	981	1 015	1 027	1 056
Activités commerciales	91	97	100	99
Activités complémentaires ⁽²⁾	310	322	317	347
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	1 382	1 434	1 444	1 502
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec et autres sources de revenus	24 698	26 073	27 269	28 477
FINANCEMENT TOTAL DU RÉSEAU DE LA SANTÉ⁽³⁾	26 080	27 506	28 713	29 979
Proportion des revenus de tarification par rapport au financement total	5,3 %	5,2 %	5,0 %	5,0 %

(1) Cette catégorie comprend les revenus des contributions des adultes hébergés, des suppléments pour chambres privées et semi-privées, de la facturation de services, des activités commerciales et des activités complémentaires perçus par les établissements privés conventionnés.

(2) Cette catégorie comprend entre autres les revenus pour la recherche et pour l'enseignement.

(3) Ce montant correspond aux dépenses du secteur de la santé excluant le coût du régime d'assurance médicaments.

■ Fixation et indexation des tarifs dans le réseau de la santé

Les tarifs des contributions des adultes hébergés et des suppléments pour chambres privées et semi-privées ont été établis sur la base des coûts, sans toutefois en couvrir la totalité. Ces tarifs sont indexés annuellement selon le taux utilisé par la Régie des rentes du Québec, qui était établi à 2,8 % au 1^{er} janvier 2012.

Les tarifs payés par les résidents canadiens, les résidents étrangers, le solliciteur général ou le gouvernement du Canada sont fixés par entente interprovinciale ou avec le gouvernement fédéral. Ces tarifs sont également révisés par entente.

Les tarifs des activités complémentaires et des activités commerciales sont fixés sur la base des prix du marché. Ces tarifs sont donc révisés annuellement en fonction des conditions qui prévalent sur le marché au moment de la révision.

❑ L'assurance médicaments

Le régime public d'assurance médicaments du Québec a été mis en place le 1^{er} janvier 1997. L'inscription à ce régime est obligatoire pour ceux qui ne peuvent être couverts par un régime privé.

En plus d'une prime versée au moment de la production de la déclaration de revenus, les assurés doivent payer une franchise mensuelle et un certain pourcentage du coût des médicaments. Une contribution mensuelle maximale est établie, et tout excédent est à la charge du régime.

Les primes et les contributions des assurés au régime public d'assurance médicaments du Québec sont établies par évaluations actuarielles. Elles sont révisées chaque année sur la base de l'évolution des coûts du régime.

Globalement, la part des coûts assumée par les assurés est passée de 39,6 % à 40,1 % entre 2008-2009 et 2011-2012.

TABEAU 6

Évolution des primes et des coûts du régime public d'assurance médicaments du Québec (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Primes – Personnes de plus de 65 ans et autres assurés	778	817	874	864
Contributions des assurés (franchise et coassurance)	679	724	742	754
TOTAL DES PRIMES ET CONTRIBUTIONS	1 457	1 541	1 616	1 618
Coût pour le gouvernement	2 222	2 352	2 336	2 420
COÛT TOTAL DU RÉGIME	3 679	3 893	3 952	4 038
Pourcentage des primes et contributions sur le coût total du régime	39,6 %	39,6 %	40,9 %	40,1 %

Les prestataires d'aide financière de dernier recours obtiennent gratuitement les médicaments dont ils ont besoin. De leur côté, les personnes âgées de 65 ans ou plus assumaient 39,0 % des coûts des médicaments qu'elles avaient consommés. Cette proportion était de 73,1 % chez les autres assurés.

TABEAU 7

Financement du régime public d'assurance médicaments, par type d'assurés, en 2011-2012 (en millions de dollars)

	Prestataires d'aide financière	Personnes de 65 ans ou plus	Autres assurés	Total
Primes	0	433	431	864
Contributions (franchise et coassurance)	0	513	241	754
TOTAL DES PRIMES ET CONTRIBUTIONS	0	946	672	1 618
TOTAL DES DÉPENSES	693	2 426	920	4 038
Proportion des primes et des contributions par rapport au coût total	0,0 %	39,0 %	73,1 %	40,1 %

3.4 Réseaux de l'éducation

Les revenus de tarification des réseaux de l'éducation s'élevaient à 2,3 milliards de dollars en 2011-2012. Ils provenaient notamment des frais de scolarité, des frais administratifs et de la vente de biens et services.

Ces revenus de tarification représentaient 11,9 % du financement total des réseaux de l'éducation, qui s'élevait à 19,3 milliards de dollars en 2011-2012.

TABEAU 8

Financement des réseaux de l'éducation par les revenus de tarification (en millions de dollars)

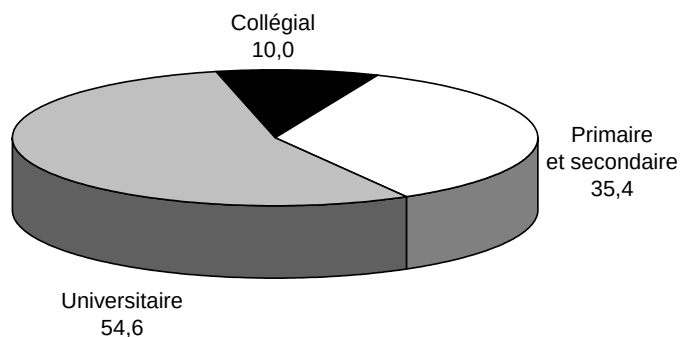
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de tarification				
Primaire et secondaire	694	723	790	809
Collégial	227	230	231	228
Universitaire	1 028	1 070	1 156	1 255
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	1 948	2 023	2 177	2 291
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	14 250	14 580	15 127	15 483
Taxes scolaires	1 433	1 475	1 499	1 532
FINANCEMENT DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION⁽¹⁾	17 631	18 077	18 803	19 307
Proportion des revenus de tarification par rapport au financement	11,0 %	11,2 %	11,6 %	11,9 %

(1) Le financement n'inclut pas les contributions directes du gouvernement fédéral, les subventions non gouvernementales et les revenus provenant de placements et de fondations.

Les revenus de tarification des réseaux de l'éducation se retrouvaient à 54,6 % dans les universités, à 35,4 % aux niveaux primaire et secondaire et à 10,0 % au collégial.

GRAPHIQUE 10

Répartition des revenus de tarification des réseaux de l'éducation, 2011-2012 (en pourcentage du total)



❑ Éducation primaire et secondaire

En 2011-2012, les revenus de tarification des niveaux primaire et secondaire s'élevaient à 809 millions de dollars, soit une hausse de 19 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Les principaux revenus de tarification des niveaux primaire et secondaire provenaient des activités d'enseignement et de formation et des activités administratives (282 millions de dollars) ainsi que des services de garde à 7 \$ (240 millions de dollars).

De tous les réseaux de l'éducation, les niveaux primaire et secondaire sont ceux où l'on observe le plus faible pourcentage de financement par tarification de leurs activités. Ceci s'explique par la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire.

Le taux de financement a connu une légère hausse en 2011-2012, pour atteindre 6,7 %, soit 0,5 point de pourcentage de plus qu'en 2008-2009.

TABEAU 9

Financement de l'éducation primaire et secondaire par les revenus de tarification (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de tarification				
Droits de scolarité				
– Adultes	9	10	11	11
– Autres	9	10	10	11
Revenus pour des activités d'enseignement	48	46	50	52
Ventes de biens et services				
– Résidences	1	1	1	1
– Services alimentaires	15	18	17	16
– Services de garde à plus de 7 \$	30	31	37	41
– Services de garde à 7 \$	214	220	226	240
– Transport scolaire	11	11	11	12
– Autres activités	89	90	104	105
– Location d'immeubles	36	38	38	39
– Activités d'enseignement, de formation et administratives	233	248	285	282
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	694	723	790	809
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	8 984	9 302	9 686	9 741
Taxes scolaires	1 433	1 475	1 499	1 532
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE	11 111	11 500	11 975	12 082
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	6,2 %	6,3 %	6,6 %	6,7 %

■ **Fixation et indexation des tarifs de l'éducation primaire et secondaire**

Les droits de scolarité des adultes et des autres clientèles, comme les élèves venant de l'extérieur du Québec, sont déterminés et révisés périodiquement de manière à récupérer les coûts.

Les autres tarifs de l'éducation primaire et secondaire, à l'exception des services de garde, sont établis par les commissions scolaires. Ces tarifs concernent la vente de biens et services et sont fixés de façon à récupérer les coûts ou, dans certains cas, en fonction de la valeur marchande du bien ou du service.

□ Éducation collégiale

En 2011-2012, les revenus de tarification du niveau collégial s'élevaient à 228 millions de dollars, soit une baisse de 3 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

Dans les collèges, la vente de biens et services constituait la source de tarification la plus importante en 2011-2012, générant un peu plus du tiers des revenus de tarification. Les droits d'inscription et les droits de scolarité représentaient un peu plus du quart des revenus de tarification.

Le pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement total s'établissait à 9,3 % en 2011-2012.

TABEAU 10

Financement de l'éducation collégiale par les revenus de tarification

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de tarification				
Droits d'inscription et droits de scolarité				
– Étudiants résidents du Québec	57	61	61	61
– Étudiants canadiens non-résidents du Québec	1	1	1	1
– Étudiants étrangers	2	2	2	3
Ventes de biens et services	80	82	82	81
Locations	20	20	22	23
Autres revenus ⁽¹⁾	67	64	63	59
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	227	230	231	228
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec	2 018	2 184	2 218	2 227
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION AU COLLÉGIAL	2 245	2 414	2 449	2 454
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	10,1 %	9,5 %	9,4 %	9,3 %

(1) Comprend, entre autres, des revenus liés à la formation auprès d'entreprises privées, au stationnement, au service de cafétéria ainsi qu'à la photocopie et à la reprographie de documents.

■ Fixation et indexation des tarifs de l'éducation collégiale

Les frais de scolarité des étudiants résidents du Québec inscrits à temps partiel et les plafonds des autres frais d'admission et d'inscription ont été établis par décision administrative.

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont fixés en fonction des droits similaires exigés dans les autres provinces canadiennes.

En ce qui concerne les étudiants étrangers, les droits de scolarité sont fixés en fonction des coûts. Ces droits sont révisés annuellement.

Les autres revenus de tarification dans le secteur collégial proviennent de la prestation d'un service ou de la vente ou de la location d'un bien. Ces tarifs sont fixés par les établissements collégiaux, soit de façon à récupérer les coûts, soit selon la valeur au marché.

□ Éducation universitaire

En 2011-2012, les revenus de tarification du niveau universitaire s'élevaient à 1,3 milliard de dollars, soit une hausse de 99 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Le montant des droits de scolarité, qui s'élevait à 495 millions de dollars, constituait la source de revenus tarifaires la plus importante.

Le pourcentage de revenus de tarification par rapport au financement total de l'éducation universitaire s'établissait à 26,3 % en 2011-2012.

TABEAU 11

Financement de l'éducation universitaire par les revenus de tarification (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus de tarification				
Droits de scolarité	396	427	460	495
Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec	39	39	43	46
Montants forfaitaires des étudiants étrangers	87	101	115	119
Frais d'admission et d'inscription et amendes	75	98	104	122
Cotisations aux services aux étudiants	53	57	61	63
Ventes aux étudiants	81	77	82	83
Ventes externes				
– Enseignement	40	10	10	44
– Recherche	8	7	8	8
– Soutien (administration, bibliothèque, informatique et autres)	41	41	44	38
– Services à la collectivité	29	31	33	36
– Services aux étudiants	33	36	39	37
– Services auxiliaires (résidences, cafétéria et autres)	137	141	151	159
Ententes avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario	7	6	6	6
TOTAL DES REVENUS TARIFAIRES	1 028	1 070	1 156	1 255
Autres sources de financement				
Contributions du gouvernement du Québec ⁽¹⁾	3 247	3 093	3 222	3 516
FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION UNIVERSITAIRE⁽²⁾	4 275	4 163	4 378	4 771
Pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement	24,0 %	25,7 %	26,4 %	26,3 %

(1) Estimation du ministère des Finances. Sont compris le financement direct, les dépenses liées aux retraites, les dépenses d'administration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le soutien à des partenaires en éducation et l'aide financière aux études.

(2) Le financement n'inclut pas les contributions directes du gouvernement fédéral, les subventions non gouvernementales et les revenus provenant de placements et de fondations.

Calcul du pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement

Le pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement est le rapport entre le total des revenus tarifaires et le financement de l'éducation universitaire. Ce dernier élément correspond à la somme des revenus tarifaires et des contributions du gouvernement du Québec.

Les revenus de tarification du milieu universitaire sont présentés en détail au tableau 11.

La contribution du gouvernement du Québec, telle que présentée au tableau 11, est une estimation du ministère des Finances. Elle comprend le financement direct, les dépenses liées aux retraites, les dépenses d'administration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le soutien à des partenaires en éducation et l'aide financière aux études.

Il est à noter que le milieu universitaire tire des revenus d'autres sources que les tarifs et les contributions du gouvernement du Québec, comme le gouvernement fédéral ou des donateurs privés. Le pourcentage des revenus de tarification par rapport au financement n'inclut pas les revenus de ces autres sources.

La contribution des étudiants par rapport aux revenus globaux des universités québécoises, présentée lors du budget 2011-2012, est un concept différent de celui des revenus de tarification par rapport au financement présenté ici.

- En effet, les contributions des étudiants se limitent aux droits de scolarité et autres frais directs, et les revenus globaux incluent, en plus des contributions du gouvernement du Québec et des revenus de tarification, les contributions directes du gouvernement fédéral, les dons, les subventions non gouvernementales et les revenus de placement.

■ Fixation et indexation des tarifs de l'éducation universitaire

Le montant maximal des droits de scolarité est fixé annuellement par le gouvernement sur recommandation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour la période de septembre 2011 à août 2012, ce montant était fixé à 2 168 dollars sur la base d'une année de 30 crédits.

Les montants forfaitaires exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont fixés en fonction de la moyenne canadienne des droits de scolarité hors Québec. Ces droits sont indexés annuellement par un facteur permettant de maintenir les droits annuels acquittés par les étudiants canadiens non-résidents du Québec au niveau de la moyenne canadienne.

Les montants forfaitaires exigés des étudiants étrangers sont divisés en deux volets : le volet réglementé et le volet déréglémenté.

- Les montants forfaitaires du volet réglementé sont fixés en fonction des coûts. Ces montants sont révisés annuellement afin de tenir compte des variations de coûts.
- Le volet déréglémenté concerne six familles disciplinaires du premier cycle (sciences pures, mathématiques, génie, informatique, administration et droit). Les montants forfaitaires dans ces disciplines sont fixés directement par les universités.

Les frais d'admission et d'inscription ainsi que les cotisations aux services aux étudiants sont fixés par les universités. Les règles budgétaires des universités publiées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport balisent toutefois la hausse annuelle maximale de ces frais, sauf en cas d'entente entre une université et une association représentant ses étudiants.

Les tarifs des ventes aux étudiants et des ventes externes sont déterminés par les universités. Ces tarifs sont fixés de façon à récupérer les coûts ou selon la valeur marchande du bien.

3.5 Services de garde

Pour l'année 2011-2012, la contribution parentale provenant des places à contribution réduite à 7 \$ totalisait 356 millions de dollars.

Globalement, depuis 2008-2009, la proportion des dépenses totales pour les services de garde financés par la contribution à 7 \$ a diminué, passant de 15,6 % à 13,7 %, en raison du gel de cette contribution.

TABEAU 12

Financement des services de garde (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Contribution parentale à 7 \$	333	340	351	356
Contribution gouvernementale	1 800	1 899	2 087	2 240
COÛT TOTAL	2 133	2 239	2 438	2 597
Proportion des services financés par la contribution parentale à 7 \$	15,6 %	15,2 %	14,4 %	13,7 %

Sources : Ministère de la Famille et comptes publics.

Le nombre de places de garde⁹ à contribution réduite a augmenté de 2 530 places en 2011-2012, pour atteindre 217 334 places. Il s'agit d'une croissance de 1,2 % par rapport à l'année 2010-2011.

TABEAU 13

Nombre de places de garde à contribution réduite

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Centres de la petite enfance	77 864	79 547	82 671	84 672
Milieu familial	91 582	91 607	91 607	91 626
Garderies subventionnées	36 377	38 865	40 526	41 036
TOTAL	205 823	210 019	214 804	217 334

Source : Ministère de la Famille.

⁹ Sont exclus les services de garde en milieu scolaire, qui font partie du secteur de l'éducation primaire et secondaire.

En 2011-2012 :

- la contribution gouvernementale quotidienne par enfant dans les centres de la petite enfance est passée de 50,76 \$ à 52,53 \$, soit une augmentation de 3,5 %;
- en milieu familial, la contribution est passée de 25,17 \$ à 27,46 \$, soit une progression de 9,1 %;
- dans les garderies subventionnées, elle est passée de 40,89 \$ à 42,32 \$, soit une augmentation de 3,5 %.

Pour l'année 2011-2012, la contribution d'un parent pour une place dans un centre de la petite enfance représentait 10,8 % du coût total, alors qu'elle était de 18,8 % dans une garderie en milieu familial et de 13,0 % dans une garderie subventionnée.

TABEAU 14

Contributions quotidiennes moyennes par place annualisée
(en dollars)

	Contribution gouvernementale				Contribution parentale ⁽¹⁾ /coût total en 2011-2012
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	
Centres de la petite enfance	47,81	49,85	50,76	52,53	10,8 %
Milieu familial	20,60	20,75	25,17	27,46	18,8 %
Garderies subventionnées	38,76	40,43	40,89	42,32	13,0 %

(1) La contribution parentale moyenne payée par jour est inférieure au montant fixé par règlement (7 \$) puisque certains parents, soit ceux bénéficiant de l'aide de dernier recours, sont partiellement exemptés de payer la contribution parentale.

Source : Ministère de la Famille.

3.6 Régimes d'assurance

Les revenus des différents régimes d'assurance proviennent des primes et des cotisations des adhérents. Ils s'élevaient à 7,4 milliards de dollars en 2011-2012.

TABEAU 15

Revenus des régimes d'assurance (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
CSST ⁽¹⁾	2 277	2 342	2 301	2 554
SAAQ ⁽¹⁾	808	953	1 098	1 164
Assurance médicaments ⁽²⁾	1 457	1 541	1 616	1 618
Assurance parentale ⁽¹⁾	1 344	1 511	1 621	1 802
Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles	256	231	214	206
Fonds d'assurance récolte	27	30	32	32
TOTAL	6 169	6 609	6 882	7 376

(1) L'exercice financier de la CSST, de la SAAQ et du Régime québécois d'assurance parentale se termine le 31 décembre.

(2) Les détails sur l'assurance médicaments ont déjà été présentés dans la section 3.3, « Secteur de la santé ».

❑ La SAAQ et la CSST

Le Fonds d'assurance automobile du Québec et le Fonds de la santé et de la sécurité du travail, administrés respectivement par la SAAQ et la CSST, doivent autofinancer la couverture de leurs services par les cotisations des adhérents. Les coûts de la prestation de leurs services et les tarifs qui en découlent sont basés en tout ou en partie sur des évaluations actuarielles. Les déficits enregistrés par les deux régimes d'assurance en 2008-2009 découlaient des pertes enregistrées par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), alors que les deux régimes avaient presque atteint la pleine capitalisation de leur fonds. Le Fonds d'assurance automobile a dégagé un excédent en 2011-2012, alors que le Fonds de la santé et de la sécurité du travail a enregistré un léger déficit pour la même période.

Depuis 2008, la SAAQ ajuste annuellement les contributions d'assurance afin de prendre en compte l'évolution des coûts du régime. Du côté de la CSST, le taux moyen des cotisations est fixé chaque année. Ce taux s'élevait à 2,19 \$ en 2011-2012.

TABLEAU 16

Fonds d'assurance automobile du Québec

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Assurance automobile (SAAQ)				
Cotisations au régime	808	953	1 098	1 164
Revenus de placement et autres	-2 134	502	845	399
TOTAL DES REVENUS	-1 326	1 455	1 943	1 563
Dépenses	-1 172	-1 081	-1 159	-920
Excédent (déficit)	-2 498	374	784	643

TABLEAU 17

Fonds de la santé et de la sécurité du travail

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Assurance santé et sécurité du travail (CSST)				
Cotisations au régime	2 277	2 342	2 301	2 554
Revenus de placement et autres	-2 946	766	1 195	417
TOTAL DES REVENUS	-669	3 108	3 496	2 971
Dépenses	-2 746	-2 712	-2 604	-3 045
Excédent (déficit)	-3 415	396	892	-74

❑ L'assurance parentale

Le Régime québécois d'assurance parentale prévoit le versement de prestations à tous les travailleurs et travailleuses admissibles qui prennent un congé de paternité, de maternité, parental ou d'adoption. Il est entré en vigueur en 2006.

En 2011-2012, le régime a enregistré un excédent de 13 millions de dollars. Sur la base d'évaluations actuarielles, les taux de cotisation ont été haussés de 4,0 % le 1^{er} janvier 2012.

TABLEAU 18

Régime québécois d'assurance parentale (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Cotisations au régime	1 344	1 511	1 621	1 802
Autres revenus ⁽¹⁾	8	4	5	5
TOTAL DES REVENUS	1 352	1 515	1 626	1 808
Dépenses	-1 604	-1 695	-1 752	-1 795
Excédent (déficit)	-252	-180	-126	13
Pourcentage des cotisations sur le coût total	83,8 %	89,1 %	92,5 %	100,4 %

(1) Intérêts et pénalités sur les cotisations au Régime d'assurance parentale et produits nets de placements.

❑ **Le Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles et le Fonds d'assurance récolte**

■ **Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles**

Le gouvernement, par l'intermédiaire de La Financière agricole du Québec, contribuait au Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles à hauteur de 2 \$ par dollar versé par les adhérents. Le fonds, dont le but est de garantir un revenu annuel net positif aux adhérents, a dégagé un excédent de 168 millions de dollars en 2011-2012, en raison, entre autres, d'une baisse des compensations aux adhérents. De plus, la contribution des adhérents en proportion des compensations reçues est passée de 43,9 % en 2010-2011 à 50,1 % en 2011-2012.

TABLEAU 19

Fonds d'assurance stabilisation des revenus agricoles
(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Contributions des adhérents	256	231	214	206
Contributions de La Financière agricole du Québec	512	461	403	382
TOTAL DES REVENUS	768	692	618	588
Compensations aux adhérents	-836	-582	-488	-410
Autres dépenses	-18	-4	-10	-9
TOTAL DES DÉPENSES	-854	-586	-498	-419
Excédent (déficit)	-86	106	120	168
Pourcentage de contributions des adhérents sur les compensations reçues	30,6 %	39,7 %	43,9 %	50,1 %

■ Fonds d'assurance récolte

Le Fonds d'assurance récolte vise à protéger les rendements des récoltes contre les risques incontrôlables non imputables à l'intervention humaine. La contribution des adhérents en proportion des indemnités reçues est passée de 75,8 % en 2010-2011 à 83,2 % en 2011-2012 à la suite d'une diminution de 7,1 % des indemnités versées.

TABLEAU 20

Fonds d'assurance récolte

(en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Contributions des adhérents	27	30	32	32
Contributions de La Financière agricole du Québec	42	47	47	48
Autres revenus ⁽¹⁾	1	7	5	3
TOTAL DES REVENUS	70	84	85	83
Indemnités aux adhérents	-80	-122	-42	-39
Autres dépenses	-22	0	-1	0
TOTAL DES DÉPENSES	-102	-122	-43	-39
Excédent (déficit)	-32	-38	42	44
Pourcentage de contributions des adhérents sur les indemnités reçues	33,8 %	24,6 %	75,8 %	83,2 %

(1) Intérêts et revenus de placements.

4. HYDRO-QUÉBEC

❑ Revenus

Les revenus de la vente d'électricité¹⁰ au Québec se sont élevés à 10,7 milliards de dollars en 2011, soit une hausse de 271 millions de dollars ou de 2,6 % par rapport à 2010. Cette hausse des produits de la vente d'électricité au Québec est attribuable à l'effet des températures plus froides de 2011 et à une progression de la demande dans le secteur résidentiel qui découle surtout de la progression du nombre d'abonnements.

TABLEAU 21

Vente totale d'électricité au Québec (en millions de dollars)

	2008	2009	2010	2011
Résidentielle et agricole	4 300	4 500	4 302	4 536
Commerciale et institutionnelle	2 687	2 662	2 648	2 599
Industrielle et autres	3 458	3 379	3 467	3 553
TOTAL	10 445	10 541	10 417	10 688

❑ Méthodes de fixation et de révision des tarifs

La Régie de l'énergie a la compétence exclusive pour fixer les tarifs à la suite d'audiences publiques. Elle fixe ou modifie les conditions et les tarifs auxquels l'électricité est transportée et distribuée en tenant compte des préoccupations économiques, sociales et environnementales que peut lui indiquer le gouvernement par décret.

En vertu des dispositions législatives qui encadrent ses activités, la Régie de l'énergie fixe les tarifs applicables par Hydro-Québec Distribution aux consommateurs. Ces tarifs sont établis à partir de quatre composantes, soit :

- les coûts de l'électricité achetée par Hydro-Québec Distribution à Hydro-Québec Production ou à d'autres fournisseurs (ce que l'on appelle les coûts de fourniture);
- les coûts de transport de cette électricité qu'Hydro-Québec Distribution doit acquitter à Hydro-Québec TransÉnergie;
- les coûts de distribution auprès des consommateurs;
- une juste rémunération des actifs d'Hydro-Québec Distribution, c'est-à-dire du capital investi par l'État actionnaire dans la distribution.

Cependant, selon la Loi sur la Régie de l'énergie, le coût de fourniture est fixé à 2,79 ¢/kWh pour un volume de 165 TWh, représentant la consommation patrimoniale.

Pour l'électricité postpatrimoniale vendue au Québec au-delà des 165 TWh, le tarif inclut les quatre composantes du coût.

Par ailleurs, la Régie de l'énergie a pour mandat de se prononcer sur les demandes d'Hydro-Québec, sur qui repose la responsabilité de demander la révision des tarifs d'électricité.

¹⁰ Les informations présentées dans cette section sont tirées du *Rapport annuel 2011* d'Hydro-Québec. Les données sont présentées par année civile.

Le bloc patrimonial

Les coûts de fourniture de l'électricité patrimoniale sont définis par la Loi sur la Régie de l'énergie depuis juin 2000 comme un volume de 165 TWh fourni à un coût de 2,79 ¢/kWh. Le bloc patrimonial représente près de 95 % de l'électricité consommée au Québec.

Tel qu'annoncé lors du discours sur le budget 2013-2014, la Loi sur la Régie de l'énergie a été modifiée en juin 2013 afin que le coût de fourniture de l'électricité patrimoniale soit indexé au rythme de l'indice des prix à la consommation total du Québec à compter de 2014.

5. LES MESURES COMPENSATOIRES EN FAVEUR DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

5.1 Mesures fiscales de soutien au revenu

Différentes mesures fiscales de soutien au revenu viennent hausser le revenu disponible des ménages québécois à faible revenu, notamment :

- le soutien aux enfants, qui améliore particulièrement le revenu des familles à faible et à moyen revenu;
- les primes au travail (prime générale et prime adaptée), qui encouragent les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours à intégrer le marché du travail;
- le crédit d'impôt remboursable pour le maintien à domicile d'une personne âgée, qui vise à soutenir les personnes âgées afin qu'elles puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur propre résidence;
- le crédit d'impôt remboursable pour solidarité¹¹, qui vise à protéger le pouvoir d'achat des ménages à faible ou moyen revenu, en atténuant notamment le fardeau de la taxe de vente et les coûts d'occupation d'un logement, ainsi qu'à pallier, pour les résidents de certains villages nordiques, le coût de la vie plus élevé;
- l'indexation du régime d'imposition des particuliers.

¹¹ Annoncé à l'occasion du discours sur le budget 2010-2011, ce crédit d'impôt regroupe en un seul crédit les *crédits d'impôt remboursables pour la taxe de vente du Québec*, le *remboursement d'impôt foncier* et le *crédit d'impôt remboursable pour les particuliers habitant sur le territoire d'un village nordique*. Ce crédit, versé mensuellement, est accordé depuis le mois de juillet 2011.

5.2 Mesures spécifiques destinées à compenser la hausse de certains tarifs

Des mesures spécifiques déjà mises en œuvre permettent de compenser la hausse de certains tarifs pour les ménages à faible revenu.

Dans le domaine de la santé, des prestations spéciales sont accordées aux prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours pour couvrir certains frais médicaux¹². Le gouvernement offre également des crédits d'impôt remboursables et non remboursables pour frais médicaux.

Pour les réseaux de l'éducation, le calcul de l'aide financière aux études sous forme de prêts et bourses tient compte des contributions et des dépenses normalement liées à la poursuite des études, dont les frais de scolarité, ainsi que du revenu des étudiants et de leurs parents, le cas échéant. À ceci s'ajoute une aide fiscale qui permet à tous les étudiants de bénéficier d'un crédit d'impôt non remboursable pour les droits de scolarité ou d'examen¹³.

Par ailleurs, les bénéficiaires d'une habitation à loyer modique (HLM) ou d'un supplément au loyer ne consacrent pas plus de 25 % de leur revenu en frais de logement. Comme le coût du chauffage est inclus au loyer, il est en partie assumé par le programme¹⁴.

— En parallèle, avec le programme Allocation-logement, le gouvernement du Québec offre une aide financière destinée à certains ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur budget pour payer leur loyer. Les coûts d'électricité sont inclus dans le calcul de l'aide financière.

Pour les services de garde, aucun frais n'est assumé par les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours pour l'équivalent de deux jours et demi ou cinq demi-journées par semaine.

Pour le transport en commun, les personnes âgées et les étudiants, qui ont généralement des revenus inférieurs à la moyenne, paient des tarifs inférieurs.

Pour le régime public d'assurance médicaments, la gratuité des médicaments est accordée aux bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours de même qu'à certaines personnes âgées à faible revenu¹⁵.

Depuis janvier 2006, les seuils d'admissibilité à l'aide juridique ont été haussés, permettant ainsi d'accroître les ressources à la disposition des ménages à faible revenu.

Le 1^{er} mai 2011, le salaire minimum a été rehaussé de 0,15 \$, passant de 9,50 \$ à 9,65 \$ l'heure. Deux augmentations successives de 0,25 \$ ont été annoncées, prenant effet le 1^{er} mai 2012 et le 1^{er} mai 2013. Le salaire minimum a ainsi été porté à 10,15 \$ l'heure.

Enfin, depuis 2005, les prestations du Programme de solidarité sociale, qui vise les personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, sont indexées au même taux que celui servant à l'indexation du régime d'imposition des particuliers. De plus, depuis 2009, les prestations du Programme d'aide sociale, qui vise les personnes aptes au travail, sont également pleinement indexées, alors qu'elles l'étaient à demi-taux auparavant.

¹² Par exemple, le transport par ambulance, les orthèses, les prothèses, les lunettes et les lentilles.

¹³ Les intérêts payés sur un prêt étudiant donnent également droit à un crédit d'impôt non remboursable.

¹⁴ Par contre, les locataires doivent payer l'électricité (éclairage, appareils domestiques, eau chaude, etc.).

¹⁵ Personnes de 65 ans et plus recevant un supplément de revenu garanti au taux de 94 % à 100 %.

TABLEAU 22

Tableau-synthèse des mesures compensatoires destinées aux ménages à faible revenu

Mesures compensatoires	
Réseau de la santé	– Prestations spéciales pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours – Crédits d'impôt remboursables et non remboursables pour frais médicaux
Réseaux de l'éducation	– Aide financière aux études – Crédit d'impôt non remboursable pour les droits de scolarité ou d'examen – Crédit d'impôt à l'égard des intérêts payés sur un prêt étudiant
Tarifs d'électricité	– Programme Supplément au loyer – Habitations à loyer modique – Programme Allocation-logement
Services de garde à 7 \$ par jour	– Aucune contribution pour deux jours et demi ou cinq demi-journées par semaine pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours
Transport en commun	– Tarifs moins élevés pour les personnes âgées et les étudiants
Régime public d'assurance médicaments	– Gratuité des médicaments prescrits pour les bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours – Prime établie en fonction du revenu familial – Carnet de réclamation pour les travailleurs qui bénéficiaient des prestations des programmes d'aide financière de dernier recours – Gratuité des médicaments prescrits pour les personnes âgées recevant au moins 94 % du supplément de revenu garanti
Mesures fiscales d'application générale	– Prime au travail – Soutien aux enfants – Crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile d'une personne âgée – Crédit d'impôt remboursable pour solidarité – Indexation du régime d'imposition des particuliers
Autres mesures d'application générale	– Bonification du salaire minimum – Indexation des prestations des programmes d'aide financière de dernier recours – Aide juridique

TABLEAU 23

Coûts de certaines mesures d'aide aux particuliers en 2011

(en millions de dollars)

Mesure compensatoire	Coût
Soutien aux enfants	
– Paiement de soutien aux enfants	2 065
– Supplément pour enfant handicapé	78
Primes au travail	
– Générale	327
– Adaptée	6
– Supplément aux prestataires d'aide de dernier recours	5
Crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée	264
Crédit d'impôt remboursable pour solidarité	699
Remboursement d'impôts fonciers	342
Indexation du régime d'imposition des particuliers	239
Prestations spéciales accordées aux bénéficiaires d'aide de dernier recours ⁽¹⁾	91
Crédits d'impôt non remboursables pour frais médicaux	
– Frais médicaux	615
– Soins médicaux non dispensés dans la région de résidence	1
– Déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques	22
Crédits d'impôt remboursables pour frais médicaux	47
Crédit d'impôt non remboursable pour intérêts payés sur un prêt étudiant	11
Crédit d'impôt non remboursable pour frais de scolarité et d'examen ⁽²⁾	101
Programme Allocation-logement ⁽¹⁾	71
Exemption de la contribution parentale pour frais de garde aux bénéficiaires d'aide de dernier recours	11
Indexation de l'aide de dernier recours	36

(1) Année financière 2011-2012.

(2) Excluant 49 M\$ pour le transfert aux parents et aux grands-parents du crédit d'impôt pour frais de scolarité ou d'examen.

Source : Ministère des Finances.

ANNEXE 1 : Tableaux descriptifs de la tarification des ministères

Les données des ministères comprennent celles de leurs organismes budgétaires, le cas échéant, à l'exception des organismes budgétaires suivants, qui ont des revenus tarifaires importants et dont les données sont présentées séparément :

- Régie du logement;
- Commission de protection du territoire agricole du Québec;
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- Curateur public du Québec;
- Office de la protection du consommateur;
- Régie des alcools, des courses et des jeux;
- Sûreté du Québec;
- Commission des transports du Québec.

Légende
La colonne « Base de fixation » indique si le tarif est fixé : – en fonction du coût des services (CS). Aux fins du présent rapport, la mention CS s'applique aux services dont les coûts de prestations sont connus et dont la base de fixation n'est pas le prix du marché ou comparable à celui d'un autre gouvernement; – selon le prix du marché ou comparable à celui d'un autre gouvernement (MAG); – par décision administrative (DA). Aux fins du présent rapport, les tarifs considérés fixés par décision administrative sont ceux pour lesquels l'analyse des coûts de prestation des services n'est pas complétée en regard des exigences de la Politique de financement des services publics. Les catégories de revenus pour lesquelles les revenus de tarification sont inférieurs à 500 \$ ne sont pas prises en compte dans ces annexes. Dans les tableaux qui suivent, le tiret indique que le tarif n'était pas en application dans le ministère ou l'organisme au cours de l'année concernée. La mention « n.d. » indique que la donnée n'était pas disponible. La mention « n.a. » indique une donnée non applicable. Elle est utilisée pour les coûts et niveaux de financement des revenus de redevances ainsi que pour les niveaux de financement des tarifs fixé selon le prix du marché ou comparable à celui d'un autre gouvernement.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
RÉGIE DU LOGEMENT							
Droits et permis							
Frais exigibles par la Régie du logement	4 846	11 281	43,0 %	4 917	12 451	39,5 %	CS
Sous-total	4 846	11 281	43,0 %	4 917	12 451	39,5 %	
Ventes de biens et services							
Photocopies de documents	19	19	100,0 %	20	20	100,0 %	CS
Sous-total	19	19	100,0 %	20	20	100,0 %	
TOTAL	4 865	11 301	43,1 %	4 937	12 471	39,6 %	

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
MINISTÈRE							
Droits et permis							
Abattoir et atelier	236	n.d.	n.d.	278	n.d.	n.d.	DA
Études de dossiers	556	n.d.	n.d.	709	n.d.	n.d.	DA
Inséminateurs	46	n.d.	n.d.	37	n.d.	n.d.	DA
Mise en marché	100	n.d.	n.d.	128	n.d.	n.d.	DA
Pêche commerciale	88	n.d.	n.d.	85	n.d.	n.d.	DA
Préparation ou mise en conserve du poisson	64	n.d.	n.d.	77	n.d.	n.d.	DA
Régie des marchés agricoles	115	n.d.	n.d.	67	n.d.	n.d.	DA
Restauration et vente au détail d'aliments	12 250	n.d.	n.d.	11 941	n.d.	n.d.	DA
Vente et mélange d'aliments médicamenteux	34	n.d.	n.d.	33	n.d.	n.d.	DA
Ventes à l'encan	3	n.d.	n.d.	4	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	13 491	37 475	36,0 %	13 357	34 362	38,9 %	
Ventes de biens et services							
Aide technique et soutien	68	728	9,3 %	9	95	9,3 %	CS
Analyse de l'eau potable	13	35	38,9 %	3	9	38,9 %	CS
Autres aides à l'agriculteur	986	2 357	41,8 %	980	2 372	41,3 %	CS
Cale de halage	57	148	38,7 %	64	151	42,5 %	CS
Constitutions de titres	0	0	n.a.	1	1	100,0 %	CS
Eau	79	190	41,6 %	83	197	42,3 %	CS
Location de services de personnel	1	3	38,9 %	0	0	n.a.	CS
Location de terrains et bâtisses	19	70	26,5 %	28	119	23,6 %	CS
Terrains et bâtisses	0	0	n.a.	1	1	100,0 %	CS
Sous-total	1 223	3 528	34,7 %	1 169	2 943	39,7 %	
TOTAL	14 714	41 002	35,9 %	14 526	37 305	38,9 %	

Agriculture, Pêcheries et Alimentation (suite)
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC							
Droits et permis							
Actes déclaratoires	117	2 247	5,2 %	123	2 290	5,3 %	CS
Attestations – LPTAA ⁽¹⁾	15	468	3,2 %	15	477	3,1 %	CS
Demandes d'autorisation – zone agricole	612	5 899	10,4 %	624	6 011	10,4 %	CS
Enlèvement du sol arable	13	281	4,6 %	8	286	2,7 %	CS
Études de dossiers	11	187	6,0 %	7	191	3,6 %	CS
Sous-total	768	9 082	8,5 %	776	9 255	8,4 %	
Ventes de biens et services							
Photocopies de documents	5	94	4,9 %	3	95	2,6 %	CS
Sous-total	5	94	4,9 %	3	95	2,6 %	
TOTAL	773	9 176	8,4 %	779	9 350	8,3 %	
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC							
Droits et permis							
Commercialisation des grains	212	n.d.	n.d.	237	n.d.	n.d.	DA
Études de dossiers	9	n.d.	n.d.	9	n.d.	n.d.	DA
Mise en marché	2	n.d.	n.d.	2	n.d.	n.d.	DA
Ventes à l'encan	1	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	223	n.d.	n.d.	249	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Aide technique et soutien	2	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Cotisations – Surveillance de l'utilisation du lait	582	n.d.	n.d.	526	n.d.	n.d.	DA
Cotisations – Surveillance des quotas, producteurs de volailles	25	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.	DA
Cours	41	n.d.	n.d.	53	n.d.	n.d.	DA
Inspection des grains	11	n.d.	n.d.	10	n.d.	n.d.	DA
Nécessaire d'échantillonnage	1	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Photocopies de documents	22	n.d.	n.d.	28	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	684	n.d.	n.d.	619	n.d.	n.d.	
TOTAL	908	4 489	20,2 %	868	4 486	19,4 %	
TOTAL – AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION							
	16 394	54 667	30,0 %	16 173	51 141	31,6 %	

(1) Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Assemblée nationale (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Boutique de l'Assemblée nationale	259	152	n.a.	246	130	n.a.	MAG
Ventes de biens et services divers	2 488	1 385	n.a.	2 472	1 792	n.a.	MAG
Sous-total	2 747	1 537	n.a.	2 718	1 923	n.a.	
TOTAL	2 747	1 537	n.a.	2 718	1 923	n.a.	

Développement durable, Environnement et Parcs (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Accréditation de laboratoires privés et municipaux	686	n.d.	n.d.	724	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Attestations d'assainissement	1 297	n.d.	n.d.	719	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Droits pour activités commerciales	4	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Droits relatifs à la protection de l'environnement	994	n.d.	n.d.	1 029	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Régime des eaux	730	n.d.	n.d.	957	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Sécurité des barrages	956	n.d.	n.d.	1 157	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Sous-total	4 666	n.d.	n.d.	4 592	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Formulaires, documentation et information	55	n.d.	n.a.	62	n.d.	n.a.	MAG
Gestion des barrages publics	1 670	n.d.	n.d.	2 354	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Location du domaine hydrique à des fins aquicoles	27	n.d.	n.d.	26	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Location et concessions	988	n.d.	n.d.	1 065	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Terrains et bâtisses	171	n.d.	n.d.	229	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Ventes de biens et services – UAS ⁽²⁾	2 132	n.d.	n.d.	1 844	n.d.	n.d.	CS ⁽¹⁾
Sous-total	5 043	n.d.	n.d.	5 580	n.d.	n.d.	
TOTAL	9 710	n.d.	n.d.	10 172	n.d.	n.d.	

(1) Les coûts associés à la prestation de ces services sont en cours de réévaluation.

(2) Unité autonome de service.

Développement économique, Innovation et Exportation (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Études de dossiers	33	n.d.	n.d.	36	n.d.	n.d.	DA
Remboursement	1 211	n.d.	n.d.	1 299	n.d.	n.d.	DA
Visa – Crédit d'impôt pour le design	126	n.d.	n.d.	118	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	1 370	n.d.	n.d.	1 453	n.d.	n.d.	
TOTAL	1 370	n.d.	n.d.	1 453	n.d.	n.d.	

Éducation, Loisir et Sport (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Droits d'auteur	0	0	n.a.	1	1	100,0 %	CS
Établissements d'enseignement privé	1	n.d.	n.d.	1	6	19,0 %	CS
Sous-total	1	0	n.a.	2	7	27,4 %	
Ventes de biens et services							
Recouvrement – Étudiants canadiens hors Québec	5 728	n.d.	n.d.	6 717	n.d.	n.d.	DA
Frais de révision d'examens	4	n.d.	n.d.	4	6	69,1 %	CS
Sous-total	5 732	n.d.	n.d.	6 721	n.d.	n.d.	
TOTAL	5 733	n.d.	n.d.	6 723	n.d.	n.d.	

Emploi et Solidarité sociale (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Frais de perception	2 234	n.d.	n.d.	2 019	2 019	100,0 %	CS
Sous-total	2 234	n.d.	n.d.	2 019	2 019	100,0 %	
TOTAL	2 234	n.d.	n.d.	2 019	2 019	100,0 %	

Famille et Aînés

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
MINISTÈRE							
Droits et permis							
Études de dossiers	57	n.d.	n.d.	101	1 596	6,3 %	CS
Sous-total	57	n.d.	n.d.	101	1 596	6,3 %	
TOTAL	57	n.d.	n.d.	101	1 596	6,3 %	
CURATEUR PUBLIC							
Droits et permis							
Honoraires de gestion de portefeuille – Dossiers publics	3 353	376	n.a.	3 652	357	n.a.	MAG
Honoraires – Dossiers publics	7 808	33 722	23,2 %	8 261	35 453	23,3 %	CS
Sous-total	11 161	34 098	n.a.	11 913	35 810	n.a.	
TOTAL	11 161	34 098	n.a.	11 913	35 810	n.a.	
TOTAL – FAMILLE ET AÎNÉS	11 218	34 098	n.a.	12 014	37 406	n.a.	

Finances

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Ventes de biens et services divers	33	44	74,1 %	34	45	75,3 %	CS
Sous-total	33	44	74,1 %	34	45	75,3 %	
TOTAL	33	44	74,1 %	34	45	75,3 %	

Immigration et Communautés culturelles

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Certificats d'acceptation – Étudiants	2 880	n.d.	n.d.	3 137	2 931	107,0 %	CS
Certificats d'acceptation – Ressortissants étrangers	2 349	n.d.	n.d.	2 671	2 428	110,0 %	CS
Certificats de sélection – Ressortissants étrangers ⁽¹⁾	60 351	n.d.	n.d.	50 330	39 090	128,8 %	CS
Consultant en immigration	36	n.d.	n.d.	230	n.d.	n.d.	DA
Demandes d'engagement d'un garant – Ressortissants étrangers	4 490	n.d.	n.d.	2 722	2 446	111,3 %	CS
Demandes d'un employeur relatives à un emploi temporaire	1 485	n.d.	n.d.	1 613	1 202	134,2 %	CS
Sous-total	71 591	n.d.	n.d.	60 703	48 097	126,2 %	
Ventes de biens et services							
Frais d'attestation d'équivalences pour études à l'étranger	2 227	n.d.	n.d.	2 182	5 428	40,2 %	CS
Matériel et fournitures	1	n.d.	n.d.	0	0	n.a.	CS
Photocopies de documents	5	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	2 233	n.d.	n.d.	2 188	5 428	40,3 %	
TOTAL	73 824	n.d.	n.d.	62 891	53 525	117,5 %	

(1) Cette catégorie regroupe le tarif pour les certificats de sélection pour les investisseurs, inscrit dans la Loi sur l'immigration au Québec, et les tarifs pour les certificats de sélections pour les travailleurs qualifiés, pour les travailleurs autonomes et pour les entrepreneurs.

Justice

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
MINISTÈRE							
Droits et permis							
Publicité légale des entreprises ⁽¹⁾	159	n.d.	n.d.	—	—	—	DA
Sous-total	159	n.d.	n.d.	—	—	—	
Ventes de biens et services							
Actes judiciaires	34 319	n.d.	n.d.	34 035	n.d.	n.d.	DA
Actes juridiques	31 196	n.d.	n.d.	34 068	n.d.	n.d.	DA
Formules et documents	565	n.d.	n.d.	627	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	66 079	n.d.	n.d.	68 731	n.d.	n.d.	
TOTAL	66 238	n.d.	n.d.	68 731	n.d.	n.d.	
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR							
Droits et permis							
Agences de recouvrement de créances	13	362	3,7 %	16	362	4,4 %	CS
Agents de voyage	652	456	142,8 %	589	456	129,2 %	CS
Certificats d'exemption	53	77	69,0 %	47	77	61,0 %	CS
Commerçants – Garanties supplémentaires	6	8	70,5 %	4	8	52,5 %	CS
Conseillers en voyage	418	418	100,0 %	283	283	100,0 %	CS
Prêteurs d'argent	19	27	69,4 %	21	27	78,1 %	CS
Studios de santé	87	234	37,1 %	101	234	42,9 %	CS
Vendeurs itinérants	282	630	44,7 %	232	630	36,8 %	CS
Sous-total	1 529	2 212	69,1 %	1 293	2 077	62,2 %	
Ventes de biens et services							
Actes juridiques	24	n.d.	n.d.	14	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	24	n.d.	n.d.	14	n.d.	n.d.	
TOTAL	1 552	2 212	70,2 %	1 307	2 077	62,9 %	
TOTAL – JUSTICE	67 790	n.d.	n.d.	70 038	n.d.	n.d.	

(1) Service offert par le Registraire des entreprises depuis 2011-2012.

Personnes désignées par l'Assemblée nationale – Directeur général des élections
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Formules et documents	3	n.d.	n.d.	4	n.d.	n.d.	DA
Frais pour la transmission de renseignements de la liste électorale permanente	391	n.d.	n.d.	550	n.d.	n.d.	DA
Location de terrains et bâtisses	20	n.d.	n.d.	20	n.d.	n.d.	DA
Location d'espaces de stationnement	44	n.d.	n.d.	45	n.d.	n.d.	DA
Téléphone	1	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	458	458	100,0 %	620	620	100,0 %	
TOTAL	458	458	100,0 %	620	620	100,0 %	

Ressources naturelles et Faune
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Ressources forestières							
Coupe de bois – Usage domestique	185	n.d.	n.a.	182	n.d.	n.a.	MAG
Usines de transformation du bois	610	n.d.	n.d.	579	n.d.	n.d.	DA
Permis biomasse	51	n.d.	n.a.	52	n.d.	n.a.	MAG
Érablières	1 808	n.d.	n.d.	1 829	n.d.	n.d.	DA
Intervention – Travaux d'utilité publique	56	n.d.	n.a.	28	n.d.	n.a.	MAG
Intervention – Activités minières	149	n.d.	n.a.	277	n.d.	n.a.	MAG
Intervention – Aménagement faunique et récréatif	39	n.d.	n.a.	38	n.d.	n.a.	MAG
Mesureurs de bois	24	n.d.	n.d.	7	n.d.	n.d.	DA
Autres droits sur la gestion des forêts	16	n.d.	n.a.	20	n.d.	n.a.	MAG
Total – Ressources forestières	2 938	n.d.	n.a.	3 012	n.d.	n.a.	
Ressources minières							
Claims	12 755	n.d.	n.d.	12 579	n.d.	n.d.	DA
Exploitation par baux	1 566	n.d.	n.d.	2 532	n.d.	n.d.	DA
Prospecteurs	10	n.d.	n.d.	11	n.d.	n.d.	DA
Renseignements généraux	88	n.d.	n.d.	101	n.d.	n.d.	DA
Plaques de jalonnement	8	n.d.	n.d.	5	n.d.	n.d.	DA
Exploitation – Sable, gravier et autres	3 811	n.d.	n.d.	3 301	n.d.	n.d.	DA
Total – Ressources minières	18 237	n.d.	n.d.	18 530	n.d.	n.d.	
Ressources en hydrocarbures							
Baux d'exploitation et d'utilisation – Gaz naturel	64	n.d.	n.d.	63	n.d.	n.d.	DA
Recherche de pétrole et de gaz naturel	757	n.d.	n.d.	921	n.d.	n.d.	DA
Recherche de réservoir souterrain	273	n.d.	n.d.	277	n.d.	n.d.	DA
Permis de recherche de pétrole, de gaz naturel et de réservoir souterrain	37	n.d.	n.d.	153	n.d.	n.d.	DA
Permis de levé géophysique	1	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.	DA
Permis de forage de puits	1	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.	DA
Total – Ressources en hydrocarbures	1 132	n.d.	n.a.	1 415	n.d.	n.a.	
Autres							
Études de dossiers	72	n.d.	n.a.	21	n.d.	n.a.	MAG
Permis de recherche – Saumure	17	n.d.	n.d.	18	n.d.	n.d.	DA
Permis de chasse, pêche et piégeage	30 701	n.d.	n.a.	31 261	n.d.	n.a.	MAG
Permis commerciaux et particuliers	223	n.d.	n.a.	261	n.d.	n.a.	MAG
Droits pour activités commerciales	1 184	n.d.	n.a.	1 193	n.d.	n.a.	MAG
Total – Autres	32 197	n.d.	n.a.	32 754	n.d.	n.a.	
Sous-total	54 505	n.d.	n.a.	55 710	n.d.	n.a.	

Ressources naturelles et Faune (suite)
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Arpentages de terrains	11	n.d.	n.a.	11	n.d.	n.a.	MAG
Bois	41	n.d.	n.a.	18	n.d.	n.a.	MAG
Enregistrements de transferts	203	n.d.	n.d.	258	n.d.	n.d.	DA
Éolien – Tarif annuel réserve	261	n.d.	n.a.	171	n.d.	n.a.	MAG
Formules et documents	211	n.d.	n.d.	206	n.d.	n.d.	DA
Frais de recherche	4	n.d.	n.d.	5	n.d.	n.d.	DA
Frais de vente et de location de terrains	628	n.d.	n.d.	645	n.d.	n.d.	DA
Frais d'inscription aux tirages au sort	143	n.d.	n.a.	130	n.d.	n.a.	MAG
Location de terrains pour aménagement de forces hydrauliques	196	n.d.	n.d.	187	n.d.	n.d.	DA
Location et concessions	12 931	n.d.	n.a.	14 323	n.d.	n.a.	MAG
Terrains et bâtisses	241	n.d.	n.a.	9	n.d.	n.a.	MAG
Terres de l'État	1 846	n.d.	n.a.	3 134	n.d.	n.a.	MAG
Sous-total	16 715	n.d.	n.a.	19 097	n.d.	n.a.	
Redevances							
Permis d'intervention – Approvisionnement de bois sur les terres publiques	119 943	n.a.	n.a.	114 078	n.a.	n.a.	MAG
Marché libre des bois	—	—	—	439	n.a.	n.a.	MAG
Traitements sylvicoles – Réguliers	–76 861	n.d.	n.d.	–89 720	n.d.	n.d.	DA
Mise en valeur des ressources du milieu forestier	–5 223	n.d.	n.d.	–5 243	n.d.	n.d.	DA
Plans spéciaux de récupération et mise en production	–37 859	n.d.	n.d.	–19 555	n.d.	n.d.	DA
Exploitation minière – Droits	318 004	n.a.	n.a.	339 195	n.a.	n.a.	MAG
Exploitation minière – Crédits pour pertes	–12 601	n.d.	n.d.	–5 515	n.d.	n.d.	DA
Régime des eaux	1 367	n.a.	n.a.	1 364	n.a.	n.a.	MAG
Transfert au Fonds des ressources naturelles	–20 000	n.d.	n.d.	–20 000	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	286 770	n.a.	n.a.	315 044	n.a.	n.a.	
TOTAL	357 990	n.a.	n.a.	389 851	n.a.	n.a.	

Santé et Services sociaux
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Hôpitaux privés et autres institutions ⁽¹⁾	1 777	757	234,9 %	1 754	682	257,2 %	DA
Sous-total	1 777	757	234,9 %	1 754	682	257,2 %	
Ventes de biens et services							
Formules et documents	7	7	100,0 %	5	5	100,0 %	CS
Tierces responsabilités – Internes ⁽²⁾	743	743	100,0 %	854	854	100,0 %	CS
Tierces responsabilités – Externes ⁽³⁾	4 712	4 712	100,0 %	5 699	5 699	100,0 %	CS
Assurance – hospitalisation – Étrangers	4 034	4 034	100,0 %	261	261	100,0 %	CS
Sous-total	9 496	9 496	100,0 %	6 819	6 819	100,0 %	
TOTAL	11 274	10 253	110,0 %	8 573	7 501	114,3 %	

(1) Comprends, entre autres, des permis de laboratoire privé et de centre médical spécialisé.

(2) Récupération de certains frais de la RAMQ pour des dépenses en établissement.

(3) Récupération de certains frais de la RAMQ pour des dépenses en dehors des établissements.

Sécurité publique
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
MINISTÈRE							
Ventes de biens et services							
Conciliation et enquêtes – Déontologie policière	1 004	1 004	100,0 %	1 001	1 001	100,0 %	CS
Formules et documents	27	22	125,4 %	29	23	127,0 %	CS
Laboratoire science judiciaire	916	1 691	54,2 %	945	1 517	62,3 %	CS
Location de chambres et pensions	3 134	2 869	109,3 %	2 501	2 383	105,0 %	CS
Matériel et fournitures	4	4	n.a.	4	4	n.a.	MAG
Recouvrement de tiers	4	4	100,0 %	4	4	100,0 %	CS
Sous-total	5 089	5 593	91,0 %	4 483	4 931	90,9 %	
TOTAL	5 089	5 593	91,0 %	4 483	4 931	90,9 %	
RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX ⁽¹⁾							
Droits et permis							
Appareils d'amusement	2 399	n.d.	n.d.	2 131	n.d.	n.d.	DA
Bingo	1 510	n.d.	n.d.	1 548	n.d.	n.d.	DA
Concours publicitaires	4 368	n.d.	n.d.	4 742	n.d.	n.d.	DA
Courses	24	n.d.	n.d.	25	n.d.	n.d.	DA
Détaillants	21 980	n.d.	n.d.	22 846	n.d.	n.d.	DA
Études de dossiers	935	n.d.	n.d.	—	—	—	DA
Loteries – Foires agricoles	5	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.	DA
Loteries – Tirages	1 868	n.d.	n.d.	1 903	n.d.	n.d.	DA
Loteries – Vidéo	862	n.d.	n.d.	1 579	n.d.	n.d.	DA
Permis de monte pour étalon	1	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.d.	DA
Production industrielle de boissons	657	n.d.	n.d.	768	n.d.	n.d.	DA
Sports de combat	381	n.d.	n.d.	386	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	34 989	n.d.	n.d.	35 929	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Photocopies de documents	1	1	100,0 %	1	1	100,0 %	CS
Sous-total	1	1	100,0 %	1	1	100,0 %	
TOTAL	34 990	n.d.	n.d.	35 930	n.d.	n.d.	

(1) Les coûts liés au travail effectué par la Sûreté du Québec et les autres corps de police, ainsi que le coût des externalités relatives à l'alcoolisme et au jeu pathologique associées aux services sont toujours en évaluation.

Sécurité publique (suite)
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
SÛRETÉ DU QUÉBEC							
Droits et permis							
Agences d'investigation ou de sécurité	355	n.d.	n.d.	—	—	—	DA
Permis d'explosifs	370	n.d.	n.d.	480	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	725	n.d.	n.d.	480	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Frais de vérification des antécédents judiciaires	482	482	100,0 %	577	577	100,0 %	CS
Sous-total	482	482	100,0 %	577	577	100,0 %	
TOTAL	1 207	n.d.	n.d.	1 058	n.d.	n.d.	
TOTAL – SÉCURITÉ PUBLIQUE	41 286	n.d.	n.d.	41 471	n.d.	n.d.	

Transports
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
MINISTÈRE							
Droits et permis							
Immatriculation et droits	34 998	n.a.	n.a.	33 805	n.a.	n.a.	DA
Droits pour activités commerciales	1	1	n.d.	0	0	n.a.	CS
Sous-total	34 999	n.a.	n.a.	33 805	n.a.	n.a.	
Ventes de biens et services							
Accès à l'information	1	1	100,0 %	2	2	100,0 %	CS
Aide technique et soutien	45	45	100,0 %	19	19	100,0 %	CS
Analyse en laboratoire	80	80	100,0 %	123	123	100,0 %	CS
Formules et documents	10	n.d	n.d.	0	0	n.a.	CS
Gaz et huile	11	11	100,0 %	2	2	100,0 %	CS
Location de machinerie et d'équipement	0	0	n.a.	1	1	100,0 %	CS
Location de terrains et bâtisses	1 536	1 536	100,0 %	295	295	100,0 %	CS
Location d'espaces de stationnement	11	11	100,0 %	4	4	100,0 %	CS
Location d'espaces pour cabines téléphoniques	6	6	100,0 %	6	6	100,0 %	CS
Location d'installations électriques	2	2	100,0 %	2	2	100,0 %	CS
Matériel et fournitures	0	0	n.a.	6	6	100,0 %	CS
Ventes de terrains et bâtisses	7 759	7 759	100,0 %	218	218	100,0 %	CS
Sous-total	9 461	9 452	100,1 %	678	678	100,0 %	
TOTAL	44 460	n.a.	n.a.	34 484	n.a.	n.a.	

Transports (suite)

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
COMMISSION DES TRANSPORTS							
Droits et permis							
Frais d'inscription et de mise à jour – Catégorie A1	2 185	2 888	75,7 %	2 225	3 705	60,0 %	CS
Frais d'inscription et de mise à jour – Catégorie A2	2 068	1 297	159,4 %	2 345	3 480	67,4 %	CS
Frais d'inscription et de renouvellement – Intermédiaires en services de transport	83	108	76,8 %	78	154	50,8 %	CS
Transfert de permis	559	831	67,3 %	593	1 184	50,1 %	CS
Transport commercial public	771	1 539	50,1 %	789	3 314	23,8 %	CS
Sous-total	5 666	6 663	85,0 %	6 030	11 837	50,9 %	
Ventes de biens et services							
Frais de publication – Demandes de permis	134	n.d.	n.d.	116	116	100,0 %	CS
Matériel et fournitures	16	11	143,5 %	25	25	100,0 %	CS
Sous-total	150	n.d.	n.d.	141	141	100,0 %	
TOTAL	5 816	6 674	87,1 %	6 170	11 978	51,5 %	
TOTAL – TRANSPORTS	50 276	n.a.	n.a.	40 654	n.a.	n.a.	

Travail

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Formules et documents	8	8	100,0 %	8	8	100,0 %	CS
Sous-total	8	8	100,0 %	8	8	100,0 %	
TOTAL	8	8	100,0 %	8	8	100,0 %	

ANNEXE 2 : Tableaux descriptifs de la tarification des organismes et des fonds spéciaux

Agence métropolitaine de transport (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Recettes de la desserte métropolitaine	2 579	4 571	56,0 %	3 153	4 635	68,0 %	CS
Recettes de la vente de TRAM	87 755	n.d.	n.d.	97 899	n.d.	n.d.	DA
Recettes des trains de banlieue	45 848	116 741	39,0 %	51 577	120 723	42,7 %	CS
Sous-total	136 182	n.d.	n.d.	152 629	n.d.	n.d.	
TOTAL	136 182	n.d.	n.d.	152 629	n.d.	n.d.	

Autorité des marchés financiers (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Administration des examens et des stages	1 529	5 404	28,3 %	1 659	5 404	30,7 %	CS
Analyse des guides de distribution	55	1 370	4,0 %	83	1 335	6,2 %	CS
Autres services	119	990	12,0 %	113	964	11,7 %	CS
Certification représentants – Inscription des cabinets	6 376	6 261	101,8 %	6 521	6 337	102,9 %	CS
Cotisations annuelles ⁽¹⁾	20 247	16 808	120,5 %	21 652	17 824	121,5 %	CS
Financement des sociétés	30 575	5 506	n.a.	32 366	6 126	n.a.	MAG
Informations financières	4 308	3 731	n.a.	4 713	4 153	n.a.	MAG
Inscriptions	13 889	5 295	n.a.	15 055	5 714	n.a.	MAG
Inspections	201	2 389	n.a.	387	3 413	n.a.	MAG
Permis	53	1 086	4,9 %	94	1 169	8,0 %	CS
Supervision des OAR ⁽²⁾	0	3 206	0,0 %	0	3 339	0,0 %	CS
Sous-total	77 352	52 046	n.a.	82 643	55 778	n.a.	
Ventes de biens et services							
Biens et services divers	1 411	n.d.	n.d.	1 227	n.d.	n.d.	DA
Tarification – Fonds d'assurance-dépôt	14 139	n.a.	n.a.	14 647	n.a.	n.a.	CS
Sous-total	15 550	n.a.	n.a.	15 874	n.a.	n.a.	
TOTAL	92 902	n.a.	n.a.	98 517	n.a.	n.a.	

(1) Les revenus de cotisations annuelles financent les frais engendrés par l'administration de certaines lois (Loi sur les assurances, Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, Loi sur les coopératives de services financiers et Loi sur le Mouvement Desjardins) pour la période précédente et tiennent compte de certains ajustements.

(2) Organismes d'autoréglementation.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Autres revenus	131	251	n.a.	85	173	n.a.	MAG
Location de salles	227	371	n.a.	236	330	n.a.	MAG
Location d'espaces de stationnement	1 315	949	n.a.	1 012	692	n.a.	MAG
Photocopies de documents	134	113	n.a.	159	141	n.a.	MAG
Sous-total	1 807	1 683	n.a.	1 491	1 336	n.a.	
TOTAL	1 807	1 683	n.a.	1 491	1 336	n.a.	

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Frais exigibles par le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	5	n.d.	n.d.	11	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	5	n.d.	n.d.	11	n.d.	n.d.	
TOTAL	5	n.d.	n.d.	11	n.d.	n.d.	

Centre de recherche industrielle du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Location de locaux	111	111	100,0 %	159	159	100,0 %	CS
Recherche et développement	4 440	13 581	32,7 %	5 191	13 791	37,6 %	CS
Ventes de services	8 792	16 786	52,4 %	9 175	17 102	53,6 %	CS
Sous-total	13 343	30 478	43,8 %	14 525	31 052	46,8 %	
TOTAL	13 343	30 478	43,8 %	14 525	31 052	46,8 %	

Centre de services partagés du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Acquisitions (DGACQ)	4 508	4 508	100,0 %	6 039	6 039	100,0 %	CS
Information gouvernementale	6 829	6 829	100,0 %	6 968	6 968	100,0 %	CS
Réseaux de télécommunications	8 346	8 346	100,0 %	8 732	8 732	100,0 %	CS
Ressources humaines	0	0	n.a.	156	156	100,0 %	CS
Ressources matérielles	377	377	100,0 %	471	471	100,0 %	CS
Service aérien	28 098	28 098	100,0 %	29 472	29 472	100,0 %	CS
Technologies de l'information	68	68	100,0 %	87	87	100,0 %	CS
Sous-total	48 226	48 226	100,0 %	51 925	51 925	100,0 %	
TOTAL	48 226	48 226	100,0 %	51 925	51 925	100,0 %	

Commission de la capitale nationale du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Activités éducatives et culturelles	125	306	n.a.	120	303	n.a.	MAG
Billetterie	192	543	n.a.	277	591	n.a.	MAG
Produits dérivés	29	24	n.a.	81	62	n.a.	MAG
Revenus de location	194	14	n.a.	367	254	n.a.	MAG
Ventes de publications	14	4	n.a.	13	5	n.a.	MAG
Sous-total	554	890	n.a.	857	1 214	n.a.	
TOTAL	554	890	n.a.	857	1 214	n.a.	

Commission des lésions professionnelles
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Publications et services	14	13	103,8 %	14	14	100,0 %	CS
Sous-total	14	13	103,8 %	14	14	100,0 %	
TOTAL	14	13	103,8 %	14	14	100,0 %	

Commission des normes du travail
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Cotisations des employeurs	62 241	53 453	116,4 %	63 821	58 391	109,3 %	CS
Montants forfaitaires sur réclamations perçues d'employeurs	49	49	100,0 %	166	166	100,0 %	CS
Réclamations perçues pour le compte de salariés devenus introuvables	10	10	100,0 %	26	26	100,0 %	CS
Séminaires aux employeurs	57	57	100,0 %	112	112	100,0 %	CS
Ventes de publications	4	4	100,0 %	3	3	100,0 %	CS
Sous-total	62 360	53 573	116,4 %	64 127	58 698	109,2 %	
TOTAL	62 360	53 573	116,4 %	64 127	58 698	109,2 %	

Commission des relations du travail
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Formules et documents	6	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	6	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.	
TOTAL	6	n.d.	n.d.	6	n.d.	n.d.	

Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Aide technique et soutien	253	8 203	3,1 %	279	8 402	3,3 %	CS
Autres revenus	235	265	88,4 %	268	252	106,0 %	CS
Cours	627	20 293	3,1 %	645	19 423	3,3 %	CS
Formation continue	102	187	54,6 %	78	165	47,6 %	CS
Frais d'admission	39	1 275	3,1 %	47	1 412	3,3 %	CS
Matériel didactique	13	20	66,8 %	15	22	66,5 %	CS
Photocopies de documents	9	9	100,0 %	26	26	100,0 %	CS
Sous-total	1 277	30 252	4,2 %	1 358	29 701	4,6 %	
TOTAL	1 277	30 252	4,2 %	1 358	29 701	4,6 %	

Corporation d'urgences-santé du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Transport ambulancier – Particuliers	8 036	26 817	30,0 %	8 307	29 588	28,1 %	CS
Transport ambulancier – Autres	499	1 665	30,0 %	485	1 727	28,1 %	CS
Ventes de biens et services divers	388	n.d.	n.d.	485	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	8 923	n.d.	n.d.	9 277	n.d.	n.d.	
TOTAL	8 923	n.d.	n.d.	9 277	n.d.	n.d.	

École nationale de police du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Frais de scolarité, d'inscription, d'hébergement et autres ⁽¹⁾	16 202	14 859	109,0 %	18 237	17 388	104,9 %	CS
Sous-total	16 202	14 859	109,0 %	18 237	17 388	104,9 %	
TOTAL	16 202	14 859	109,0 %	18 237	17 388	104,9 %	

(1) Inclut les contributions des corps de police.

École nationale des pompiers du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Cours	1 362	2 493	54,6 %	1 186	2 170	54,6 %	CS
Matériel didactique	330	254	130,0 %	517	397	130,0 %	CS
Autres	67	36	186,0 %	75	40	186,1 %	CS
Sous-total	1 759	2 782	63,2 %	1 778	2 608	68,2 %	
TOTAL	1 759	2 782	63,2 %	1 778	2 608	68,2 %	

Fondation de la faune du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Contributions perçues sur les permis de pêche, de chasse et de piégeage	3 791	n.a.	n.a.	3 824	n.a.	n.a.	DA
Sous-total	3 791	n.a.	n.a.	3 824	n.a.	n.a.	
TOTAL	3 791	n.a.	n.a.	3 824	n.a.	n.a.	

Fonds de développement du marché du travail
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Examens interprovinciaux	26	n.d.	n.d.	21	153	13,7 %	CS
Halocarbures, eau potable et soudage	300	n.d.	n.d.	258	1 885	13,7 %	CS
Qualification réglementée	653	n.d.	n.d.	710	5 182	13,7 %	CS
Sous-total	978	n.d.	n.d.	989	7 219	13,7 %	
TOTAL	978	n.d.	n.d.	989	7 219	13,7 %	

Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Services professionnels	268	225	119,0 %	1 162	1 146	101,4 %	CS
Sous-total	268	225	119,0 %	1 162	1 146	101,4 %	
TOTAL	268	225	119,0 %	1 162	1 146	101,4 %	

Fonds de gestion de l'équipement roulant
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Location de machinerie et d'équipement	22 992	22 992	n.a.	23 684	23 684	n.a.	MAG
Sous-total	22 992	22 992	n.a.	23 684	23 684	n.a.	
TOTAL	22 992	22 992	n.a.	23 684	23 684	n.a.	

Fonds de partenariat touristique (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Biens et services touristiques	378	n.d.	n.a.	425	n.d.	n.a.	MAG
Location d'espaces	580	n.d.	n.a.	538	n.d.	n.a.	MAG
Sous-total	957	n.d.	n.a.	963	n.d.	n.a.	
TOTAL	957	n.d.	n.a.	963	n.d.	n.a.	

Fonds des générations (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Redevances							
Forces hydrauliques	33 333	n.a.	n.a.	11 298	n.a.	n.a.	MAG
Énergie électrique produite	56 271	n.a.	n.a.	79 816	n.a.	n.a.	MAG
Sous-total	89 604	n.a.	n.a.	91 114	n.a.	n.a.	
TOTAL	89 604	n.a.	n.a.	91 114	n.a.	n.a.	

Fonds des registres du ministère de la Justice (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Commissaires à l'assermentation	655	653	100,2 %	643	634	101,4 %	CS
Sous-total	655	653	100,2 %	643	634	101,4 %	
Ventes de biens et services							
Formules et documents	5	110	4,6 %	5	99	4,7 %	CS
Honoraires de certification	14	199	n.a.	16	192	n.a.	MAG
Registre des lobbyistes	26	947	n.a.	47	1 171	n.a.	MAG
Services rendus par les bureaux de la publicité des droits ⁽¹⁾	27 222	17 565	n.a.	28 141	16 796	n.a.	MAG
Sous-total	27 267	18 821	n.a.	28 209	18 257	n.a.	
TOTAL	27 922	19 474	n.a.	28 852	18 891	n.a.	

(1) Les tarifs relatifs aux services rendus par les bureaux de la publicité des droits sont inscrits dans la Loi sur les bureaux de la publicité et des droits.

Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis⁽¹⁾							
Conducteurs et chauffeurs	85 525	n.a.	n.a.	86 306	n.a.	n.a.	DA
Contributions des automobilistes – Net	77 234	n.a.	n.a.	78 646	n.a.	n.a.	DA
Droits pour activités commerciales	—	—	—	190	n.a.	n.a.	DA
Immatriculation – Droits	644 974	n.a.	n.a.	683 786	n.a.	n.a.	DA
Signalisation touristique commerciale	12	n.a.	n.a.	24	n.a.	n.a.	DA
Sous-total	807 745	n.a.	n.a.	848 950	n.a.	n.a.	
Ventes de biens et services							
Location de terrains et bâtisses	146	146	n.a.	1 828	1 828	n.a.	MAG
Location d'espaces de stationnement	—	—	—	6	6	n.a.	MAG
Matériel et fournitures	—	—	—	62	62	n.a.	MAG
Péage – Autoroutes	—	—	—	24 487	n.d.	n.a.	MAG
Photocopies de documents	—	—	—	2	2	100,0 %	CS
Concessionnaires – Haltes routières	547	n.d.	n.a.	540	n.d.	n.a.	MAG
Terrains et bâtisses	—	—	—	8	8	n.a.	MAG
Sous-total	693	n.d.	n.a.	26 932	n.d.	n.a.	
TOTAL	808 437	n.a.	n.a.	875 883	2 400 008	36,5 %	

(1) Ces tarifs, en combinaison avec d'autres sources de revenus (notamment la taxe sur les carburants), servent à financer l'ensemble des dépenses défrayées par le FORT.

Fonds des ressources naturelles
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Analyse en laboratoire	40	n.d.	n.d.	27	n.d.	n.d.	DA
Autres revenus	0	n.d.	n.d.	220	n.d.	n.d.	DA
Expositions et séminaires	25	n.d.	n.d.	299	n.d.	n.d.	DA
Extrait de fichiers numériques	1	n.d.	n.d.	0	n.d.	n.a.	DA
Fichiers numériques complets	217	n.d.	n.d.	187	n.d.	n.d.	DA
Formules et documents	70	n.d.	n.d.	28	n.d.	n.d.	DA
Frais d'expédition	7	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Location et concessions	1	n.d.	n.d.	1	n.d.	n.d.	DA
Matériel et fournitures	0	n.d.	n.d.	99	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	361	n.d.	n.d.	867	n.d.	n.d.	
Redevances							
Redevances minières	20 000	n.a.	n.a.	20 000	n.a.	n.a.	MAG
Redevances sur l'énergie	—	—	—	12 095	n.a.	n.a.	MAG
Sous-total	20 000	n.a.	n.a.	32 095	n.a.	n.a.	
TOTAL	20 361	n.a.	n.a.	32 957	n.a.	n.a.	

Fonds des services de police
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Services de police	247 132	487 926	50,6 %	250 821	519 522	48,3 %	CS
Services de police – Ponts fédéraux	3 712	3 712	100,0 %	3 752	3 752	100,0 %	CS
Ventes de biens et services divers	4 218	4 218	100,0 %	8 263	8 263	100,0 %	CS
Sous-total	255 062	495 856	51,4 %	262 836	531 538	49,4 %	
TOTAL	255 062	495 856	51,4 %	262 836	531 538	49,4 %	

Fonds d'information sur le territoire

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Droits et honoraires perçus par les officiers de la publicité des droits pour la réforme cadastrale ⁽¹⁾	44 182	14 348	307,9 %	43 776	15 202	288,0 %	CS
Services rendus par les bureaux de la publicité des droits ⁽²⁾	80 190	63 449	126,4 %	79 380	63 187	125,6 %	CS
Services spécialisés – Géographique	3 438	3 369	102,1 %	5 714	5 243	109,0 %	CS
Ventes de biens et services – Géographique	639	885	72,2 %	952	675	140,9 %	CS
Ventes de biens et services divers – Foncier	932	1 014	91,9 %	991	1 485	66,7 %	CS
Ventes d'enregistrements cadastraux et services rendus	3 944	12 857	30,7 %	4 399	16 151	27,2 %	CS
Sous-total	133 325	95 922	139,0 %	135 211	101 944	132,6 %	
TOTAL	133 325	95 922	139,0 %	135 211	101 944	132,6 %	

(1) Les tarifs relatifs aux droits et honoraires perçus par les officiers de la publicité des droits pour la réforme cadastrale sont inscrits dans la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois.

(2) Les tarifs relatifs aux services rendus par les bureaux de la publicité des droits sont inscrits dans la Loi sur les bureaux de la publicité et des droits.

Fonds du Centre financier de Montréal

(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Études de dossiers	610	672	90,7 %	524	676	77,5 %	CS
Contribution annuelle – Centres financiers	398	448	88,8 %	344	444	77,5 %	CS
Sous-total	1 008	1 120	90,0 %	868	1 120	77,5 %	
TOTAL	1 008	1 120	90,0 %	868	1 120	77,5 %	

Fonds vert
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Autorisations en vertu de la LQE ⁽¹⁾	4 844	n.d.	n.d.	4 736	n.d.	n.d.	CS ⁽²⁾
Sous-total	4 844	n.d.	n.d.	4 736	n.d.	n.d.	
Redevances							
Redevances sur les carburants et les combustibles fossiles	199 058	n.a.	n.a.	200 757	n.a.	n.a.	MAG
Redevances pour l'élimination des matières résiduelles	85 101	n.a.	n.a.	115 314	n.a.	n.a.	MAG
Redevances pour prélèvement d'eau	2 125	n.a.	n.a.	4 500	n.a.	n.a.	MAG
Sous-total	286 284	n.a.	n.a.	320 571	n.a.	n.a.	
TOTAL	291 127	n.a.	n.a.	325 307	n.a.	n.a.	

(1) Loi sur la qualité de l'environnement.

(2) Les coûts associés à la prestation de ce service sont en cours de réévaluation.

Héma-Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Produits sanguins vendus à l'extérieur du Québec	506	510	99,1 %	58	63	90,7 %	CS
Vente de tissus humains	296	296	n.a.	403	857	n.a.	MAG
Sous-total	802	806	n.a.	460	921	n.a.	
TOTAL	802	806	n.a.	460	921	n.a.	

Institut de la statistique du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Ventes de services	1 260	1 353	93,2 %	2 172	2 172	100,0 %	CS
Sous-total	1 260	1 353	93,2 %	2 172	2 172	100,0 %	
TOTAL	1 260	1 353	93,2 %	2 172	2 172	100,0 %	

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Centre de recherche et d'expertise	954	974	n.a.	797	1 046	n.a.	MAG
École	2 505	30 146	n.a.	2 833	32 313	n.a.	MAG
Hôtel pédagogique	3 436	2 906	n.a.	3 799	2 944	n.a.	MAG
Location d'espaces de stationnement	213	92	n.a.	211	92	n.a.	MAG
Sous-total	7 108	34 118	n.a.	7 640	36 396	n.a.	
TOTAL	7 108	34 118	n.a.	7 640	36 396	n.a.	

Institut national de santé publique du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Ventes de biens et services divers	7 345	6 960	105,5 %	5 832	5 526	105,5 %	CS
Sous-total	7 345	6 960	105,5 %	5 832	5 526	105,5 %	
TOTAL	7 345	6 960	105,5 %	5 832	5 526	105,5 %	

La Financière agricole du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Droits administratifs	6 267	39 371	15,9 %	6 594	40 398	16,3 %	CS
Sous-total	6 267	39 371	15,9 %	6 594	40 398	16,3 %	
TOTAL	6 267	39 371	15,9 %	6 594	40 398	16,3 %	

Musée d'art contemporain de Montréal
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Activités éducatives et culturelles	174	643	n.a.	171	667	n.a.	MAG
Billetterie	393	9 844	n.a.	426	10 411	n.a.	MAG
Location d'espaces	141	132	n.a.	141	110	n.a.	MAG
Location d'expositions	48	249	19,1 %	47	227	20,8 %	CS
Publications	28	217	n.a.	34	270	n.a.	MAG
Services alimentaires	17	0	n.a.	4	0	n.a.	MAG
Ventes de biens et services divers	139	167	83,3 %	78	92	84,1 %	CS
Sous-total	939	11 252	n.a.	902	11 778	n.a.	
TOTAL	939	11 252	n.a.	902	11 778	n.a.	

Musée de la civilisation
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Billetterie	996	17 096	n.a.	1 927	17 783	n.a.	MAG
Boutique	359	886	40,5 %	304	687	44,2 %	CS
Commandites obtenues pour la réalisation d'expositions	119	0	n.a.	422	0	n.a.	DA
Location et concessions	693	1 354	n.a.	689	1 494	n.a.	MAG
Locations d'expositions	57	212	n.a.	0	202	n.a.	MAG
Ventes de produits et services	502	4 111	12,2 %	409	3 838	10,7 %	CS
Sous-total	2 726	23 658	n.a.	3 752	24 003	n.a.	
TOTAL	2 726	23 658	n.a.	3 752	24 003	n.a.	

Musée national des beaux-arts du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Activités éducatives et culturelles	247	1 501	16,4 %	160	1 455	11,0 %	CS
Billetterie	1 083	9 260	n.a.	883	9 504	n.a.	MAG
Boutique (publications du Musée, autres produits)	516	1 350	38,2 %	438	1 286	34,1 %	CS
Location d'espaces et services connexes	238	892	26,7 %	255	877	29,1 %	CS
Location et diffusion d'œuvres d'art et d'expositions	486	1 877	25,9 %	337	1 441	23,4 %	CS
Services alimentaires	145	315	46,1 %	146	304	47,9 %	CS
Services auxiliaires – Stationnement	289	90	n.a.	275	92	n.a.	MAG
Vestiaire	39	162	n.a.	33	160	n.a.	MAG
Sous-total	3 043	15 445	n.a.	2 527	15 118	n.a.	
TOTAL	3 043	15 445	n.a.	2 527	15 118	n.a.	

Office des professions du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Contributions des membres des ordres professionnels	8 107	8 247	98,3 %	8 869	8 397	105,6 %	CS
Sous-total	8 107	8 247	98,3 %	8 869	8 397	105,6 %	
TOTAL	8 107	8 247	98,3 %	8 869	8 397	105,6 %	

Régie de l'assurance maladie du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Ententes réciproques avec les autres provinces	42 342	42 342	100,0 %	40 124	40 124	100,0 %	CS
Recouvrements des tiers responsables et des ressortissants étrangers pour soins hospitaliers	2 667	2 667	100,0 %	3 284	3 284	100,0 %	CS
Services aux personnes assurées	3 142	4 653	n.a.	3 348	4 721	n.a.	MAG
Services aux professionnels de la santé et aux dispensateurs de services	646	492	131,2 %	415	415	100,0 %	CS
Ventes de biens et services divers	3 639	5 216	n.a.	3 577	4 909	n.a.	MAG
Sous-total	52 435	55 369	n.a.	50 748	53 452	n.a.	
TOTAL	52 435	55 369	n.a.	50 748	53 452	n.a.	

Régie de l'énergie
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Rémunération et fonctionnement	3 272	3 371	97,1 %	3 692	3 487	105,9 %	CS
Sous-total	3 272	3 371	97,1 %	3 692	3 487	105,9 %	
TOTAL	3 272	3 371	97,1 %	3 692	3 487	105,9 %	

Régie des installations olympiques
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Installations sportives et touristiques – Droits d'entrée	3 625	6 810	n.a.	3 932	7 279	n.a.	MAG
Installations sportives et touristiques – Loyers	1 345	2 507	n.a.	1 479	3 104	n.a.	MAG
Installations sportives et touristiques – Publicité	63	116	n.a.	49	94	n.a.	MAG
Locaux commerciaux et bureaux	1 689	3 033	n.a.	1 710	3 579	n.a.	MAG
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	3 910	3 318	117,8 %	3 290	3 128	105,2 %	CS
Concessionnaires	1 043	1 883	n.a.	692	1 446	n.a.	MAG
Souvenirs	641	978	n.a.	637	921	n.a.	MAG
Stationnement et vestiaires	2 409	1 543	n.a.	2 840	1 479	n.a.	MAG
Travaux et services facturés à des tiers	1 707	3 152	54,2 %	1 065	2 248	47,4 %	CS
Sous-total	16 432	23 340	n.a.	15 694	23 278	n.a.	
TOTAL	16 432	23 340	n.a.	15 694	23 278	n.a.	

Régie du bâtiment du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Appareils à gaz	1	n.d.	n.d.	12	n.d.	n.d.	DA
Appareils de levage	1 864	n.d.	n.d.	1 779	n.d.	n.d.	DA
Droits d'inspection – Distribution du gaz	2 279	n.d.	n.d.	2 280	n.d.	n.d.	DA
Enregistrement – Exploitation de gaz de pétrole liquéfié	234	n.d.	n.d.	247	n.d.	n.d.	DA
Entrepreneurs de construction	25 630	n.d.	n.d.	27 743	n.d.	n.d.	DA
Entrepreneurs en tuyauterie	4 839	n.d.	n.d.	4 514	n.d.	n.d.	DA
Installation de machines fixes	2 537	n.d.	n.d.	3 146	n.d.	n.d.	DA
Installations électriques	15 266	n.d.	n.d.	16 606	n.d.	n.d.	DA
Jeux et remontées mécaniques	223	n.d.	n.d.	219	n.d.	n.d.	DA
Permis d'utilisation – Équipement pétrolier à risque élevé	1 519	n.d.	n.d.	1 746	n.d.	n.d.	DA
Ventes de gaz de pétrole liquéfié	376	n.d.	n.d.	366	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	54 768	n.d.	n.d.	58 658	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Formulaires et documents	93	n.d.	n.d.	97	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	93	n.d.	n.d.	97	n.d.	n.d.	
TOTAL	54 861	n.d.	n.d.	58 756	n.d.	n.d.	

Régie du cinéma
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Contrôle sur le matériel vidéo	9 969	n.d.	n.d.	6 578	n.d.	n.d.	DA
Frais d'examen – Demandes de classement de films	45	n.d.	n.d.	37	n.d.	n.d.	DA
Frais d'examen – Demandes de permis	861	n.d.	n.d.	845	n.d.	n.d.	DA
Permis	801	n.d.	n.d.	731	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	11 675	n.d.	n.d.	8 191	n.d.	n.d.	
TOTAL	11 675	n.d.	n.d.	8 191	n.d.	n.d.	

Revenu Québec (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Création et modification de personnes morales ⁽¹⁾	11 480	n.d.	n.d.	11 331	n.d.	n.d.	DA
Enregistrement d'abris fiscaux et d'actions accréditives	248	66	375,5 %	60	29	204,1 %	CS
Honoraires – Dossiers publics	6 776	9 100	74,5 %	6 545	6 702	97,7 %	CS
Publicité légale des entreprises ⁽¹⁾	43 493	n.d.	n.d.	42 556	n.d.	n.d.	DA
Rapport annuel des compagnies	10	n.d.	n.d.	0	0	n.a.	CS
Transporteurs internationaux et interprovinciaux	671	n.d.	n.d.	708	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	62 678	n.d.	n.d.	61 200	n.d.	n.d.	
Ventes de biens et services							
Décisions anticipées	84	218	38,6 %	56	73	76,7 %	CS
Photocopies de documents	267	n.d.	n.d.	43	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	351	n.d.	n.d.	99	n.d.	n.d.	
TOTAL	63 029	n.d.	n.d.	61 298	n.d.	n.d.	

(1) Les droits et permis inclus dans ces catégories sont inscrits dans la Loi sur la publicité légale des entreprises.

Services Québec (en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Attestations	383	n.d.	n.d.	402	n.d.	n.d.	DA
Changement de nom	147	n.d.	n.d.	150	n.d.	n.d.	DA
Demandes de certification	14 017	n.d.	n.d.	17 905	n.d.	n.d.	DA
Inscriptions tardives	72	n.d.	n.d.	86	n.d.	n.d.	DA
Transmission électronique de données	1 392	n.d.	n.d.	483	n.d.	n.d.	DA
Ventes de biens et services divers	189	n.d.	n.d.	969	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	16 200	n.d.	n.d.	19 995	n.d.	n.d.	
TOTAL	16 200	n.d.	n.d.	19 995	n.d.	n.d.	

Société de développement de la Baie-James
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Honoraires de gestion	1 213	n.d.	n.a.	1 580	n.d.	n.a.	MAG
Location d'immeubles	297	339	n.a.	311	381	n.a.	MAG
Prestation de services	14 793	14 793	100,0 %	18 765	18 765	100,0 %	CS
Ventes	3 956	3 900	n.a.	4 443	4 460	n.a.	MAG
Sous-total	20 260	19 031	n.a.	25 097	23 605	n.a.	
TOTAL	20 260	19 031	n.a.	25 097	23 605	n.a.	

Société de développement des entreprises culturelles
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Études de dossiers	135	2 447	5,5 %	130	2 503	5,2 %	CS
Honoraires – Demandes de prêt	128	1 052	n.a.	308	712	n.a.	MAG
Honoraires de certification	2 872	3 217	89,3 %	3 144	3 409	92,2 %	CS
Honoraires de garantie	404	224	n.a.	470	488	n.a.	MAG
Patrimoine immobilier – Loyers et autres	1 737	2 789	n.a.	1 785	2 420	n.a.	MAG
Sous-total	5 275	9 727	n.a.	5 837	9 533	n.a.	
TOTAL	5 275	9 727	n.a.	5 837	9 533	n.a.	

Société de financement des infrastructures locales du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Immatriculation – Droits	62 145	n.d.	n.d.	66 433	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	62 145	n.d.	n.d.	66 433	n.d.	n.d.	
TOTAL	62 145	n.d.	n.d.	66 433	n.d.	n.d.	

Société de la Place des Arts de Montréal
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Autres revenus	774	901	n.a.	1 015	1 096	n.a.	MAG
Bars et vestiaires	1 118	1 981	n.a.	1 065	1 525	n.a.	MAG
Location de salles	4 312	10 125	n.a.	4 322	10 777	n.a.	MAG
Locaux commerciaux et bureaux	1 885	2 025	n.a.	2 102	2 430	n.a.	MAG
Billetterie	2 898	5 440	n.a.	3 370	5 228	n.a.	MAG
Stationnement	2 412	3 598	n.a.	2 459	4 469	n.a.	MAG
Sous-total	13 400	24 068	n.a.	14 331	25 526	n.a.	
TOTAL	13 400	24 068	n.a.	14 331	25 526	n.a.	

Société de l'assurance automobile du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Immatriculation – Droits	97 895	n.d.	n.d.	94 744	97 915	96,8 %	CS
Sous-total	97 895	n.d.	n.d.	94 744	97 915	96,8 %	
Ventes de biens et services							
Frais de gestion	122 338	n.d.	n.d.	123 938	129 722	95,5 %	CS
Sous-total	122 338	n.d.	n.d.	123 938	129 722	95,5 %	
TOTAL	220 233	n.d.	n.d.	218 682	227 637	96,1 %	

Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec)
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Messages publicitaires	15 058	14 799	n.a.	14 741	14 253	n.a.	MAG
Autres revenus	1 284	1 221	n.a.	1 069	915	n.a.	MAG
Sous-total	16 342	16 020	n.a.	15 810	15 168	n.a.	
TOTAL	16 342	16 020	n.a.	15 810	15 168	n.a.	

Société des établissements de plein air du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Droits d'accès dans les parcs et les réserves	5 995	27 591	21,7 %	8 382	27 961	30,0 %	CS
Sous-total	5 995	27 591	21,7 %	8 382	27 961	30,0 %	
Ventes de biens et services							
Services dans les parcs et réserves	83 747	82 085	n.a.	84 304	84 579	n.a.	MAG
Sous-total	83 747	82 085	n.a.	84 304	84 579	n.a.	
TOTAL	89 742	109 676	n.a.	92 686	112 540	n.a.	

Société des traversiers du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Transport des véhicules	10 172	53 632	n.a.	11 079	60 197	n.a.	MAG
Transport des passagers	7 914	41 725	n.a.	8 213	44 625	n.a.	MAG
Ventes de biens et services divers	794	n.d.	n.a.	871	n.d.	n.a.	MAG
Sous-total	18 880	95 356	n.a.	20 163	104 822	n.a.	
TOTAL	18 880	95 356	n.a.	20 163	104 822	n.a.	

Société d'habitation du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Honoraires – Divers organismes	0	0	n.a.	12	n.d.	n.d.	DA
Sous-total	0	0	n.a.	12	n.d.	n.d.	
TOTAL	0	0	n.a.	12	n.d.	n.d.	

Société du Centre des congrès de Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Location d'espaces – Événements	2 247	3 158	n.a.	2 140	3 044	n.a.	MAG
Autres revenus	78	109	n.a.	86	123	n.a.	MAG
Services alimentaires	1 796	2 524	n.a.	1 829	2 602	n.a.	MAG
Services audiovisuels	326	458	n.a.	346	492	n.a.	MAG
Services optionnels – Accueil, billetterie, vestiaire	143	485	n.a.	125	479	n.a.	MAG
Services optionnels – Aménagement et ameublement	333	1 068	n.a.	341	1 117	n.a.	MAG
Services optionnels – Audiovisuel, sonorisation et éclairage	51	71	n.a.	85	122	n.a.	MAG
Services optionnels – Autres	77	125	n.a.	74	132	n.a.	MAG
Services optionnels – Électricité, plomberie et autre personnel technique	509	887	n.a.	625	1 079	n.a.	MAG
Services optionnels – Entretien ménager	21	277	n.a.	26	37	n.a.	MAG
Services optionnels – Manutention, expédition et accrochage	620	1 321	n.a.	673	1 460	n.a.	MAG
Services optionnels – Sécurité	39	190	n.a.	36	186	n.a.	MAG
Services optionnels –Télécommunications	267	391	n.a.	165	249	n.a.	MAG
Sous-total	6 507	11 065	n.a.	6 551	11 119	n.a.	
TOTAL	6 507	11 065	n.a.	6 551	11 119	n.a.	

Société du Grand Théâtre de Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Billetterie	1 678	2 971	n.a.	1 539	2 575	n.a.	MAG
Location de locaux	31	39	79,7 %	32	42	76,2 %	CS
Location de salles	979	1 513	n.a.	962	1 212	n.a.	MAG
Location d'espaces de stationnement	153	227	67,5 %	162	206	78,6 %	CS
Services à la clientèle	106	147	n.a.	108	137	n.a.	MAG
Services scéniques	1 190	2 403	49,5 %	1 308	2 503	52,3 %	CS
Sous-total	4 137	7 300	n.a.	4 111	6 675	n.a.	
TOTAL	4 137	7 300	n.a.	4 111	6 675	n.a.	

Société du Palais des congrès de Montréal
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Services auxiliaires – Plomberie et électricité	1 509	1 508	n.a.	1 543	1 534	n.a.	MAG
Location d'espaces – Événements	7 018	11 308	n.a.	8 069	11 640	n.a.	MAG
Autres revenus	41	88	n.a.	69	88	n.a.	MAG
Billets vendus	437	443	n.a.	438	470	n.a.	MAG
Services alimentaires	3 093	3 080	n.a.	3 128	3 084	n.a.	MAG
Services audiovisuels	863	704	n.a.	1 260	705	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Aménagement	1 432	1 336	n.a.	1 475	1 329	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Audiovisuel	777	720	n.a.	745	667	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Autres	1 066	1 059	n.a.	1 074	1 057	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Contrôleur de foule	33	35	n.a.	37	35	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Sécurité	177	222	n.a.	212	244	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Signalisation dynamique	2	16	n.a.	2	17	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Stationnement	1 202	1 179	n.a.	1 236	1 181	n.a.	MAG
Services auxiliaires – Vestiaire	162	169	n.a.	175	171	n.a.	MAG
Services optionnels – Entretien ménager	514	464	n.a.	495	467	n.a.	MAG
Services optionnels – Télécommunications	739	664	n.a.	672	665	n.a.	MAG
Sous-total	19 063	22 994	n.a.	20 626	23 352	n.a.	
TOTAL	19 063	22 994	n.a.	20 626	23 352	n.a.	

Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Revenus portuaires	3 064	2 862	n.a.	3 287	2 956	n.a.	MAG
Sous-total	3 064	2 862	n.a.	3 287	2 956	n.a.	
Ventes de biens et services							
Services d'eau industrielle	624	932	67,0 %	618	962	64,3 %	CS
Location d'immeubles	505	584	86,4 %	521	586	89,0 %	CS
Sous-total	1 129	1 516	74,5 %	1 140	1 547	73,6 %	
TOTAL	4 193	4 378	n.a.	4 426	4 503	n.a.	

Société immobilière du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Location d'espaces	36 067	35 093	102,8 %	49 389	49 143	100,5 %	CS
Sous-total	36 067	35 093	102,8 %	49 389	49 143	100,5 %	
TOTAL	36 067	35 093	102,8 %	49 389	49 143	100,5 %	

Société québécoise d'assainissement des eaux
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Honoraires de gestion	11	14	78,6 %	0	0	n.a.	CS
Sous-total	11	14	78,6 %	0	0	n.a.	
TOTAL	11	14	78,6 %	0	0	n.a.	

Société québécoise de récupération et de recyclage
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Droits environnementaux sur les pneus	23 087	23 087	n.a.	23 563	23 563	n.a.	MAG
Sous-total	23 087	23 087	n.a.	23 563	23 563	n.a.	
Ventes de biens et services							
Revenus sur consignation – Embouteilleurs et brasseurs	838	838	100,0 %	361	361	100,0 %	CS
Revenus d'organismes industriels	553	553	100,0 %	527	527	100,0 %	CS
Revenus – Compensation pour collecte sélective	3 352	3 352	n.a.	5 737	5 737	n.a.	MAG
Sous-total	4 743	4 743	n.a.	6 625	6 625	n.a.	
TOTAL	27 830	27 830	n.a.	30 188	30 188	n.a.	

Société québécoise d'information juridique
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Ventes de biens et services							
Ventes de biens et services	13 579	8 624	n.a.	13 815	8 670	n.a.	MAG
Sous-total	13 579	8 624	n.a.	13 815	8 670	n.a.	
TOTAL	13 579	8 624	n.a.	13 815	8 670	n.a.	

Tribunal administratif du Québec
(en milliers de dollars)

	2010-2011			2011-2012			Base de fixation
	Revenus	Coûts	Niveau de financement	Revenus	Coûts	Niveau de financement	
Droits et permis							
Recours instruits	260	n.d.	n.a.	447	n.d.	n.a.	MAG
Sous-total	260	n.d.	n.a.	447	n.d.	n.a.	
TOTAL	260	n.d.	n.a.	447	n.d.	n.a.	